

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h49 Dohr: 12h32
Asr: 15h24 Maghreb: 17h49 Isha: 19h09

MÉTÉO

Alger	: 20°	10°
Oran	: 20°	09°
Annaba	: 21°	15°
Béjaïa	: 18°	13°
Tamanrasset:	28°	14°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 8 novembre 2023 / 25 Rabi Al Thani 1444 - N° 3414 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE 2023-2024

Tebboune appelle le CSM à faire face aux tentatives de porter atteinte à la crédibilité de la Justice

P.3

EDITORIAL DE LA REVUE EL-DJEÏCH

La Révolution du 1^{er} Novembre a détruit le mythe de l'armée invincible de la puissance coloniale

P.24

ALGÉRIE-ROUMANIE

M. Attaf en visite de travail en Roumanie

P.24

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

Tebboune appelle à intenter une action judiciaire devant la CPI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, lundi à Alger, tous les hommes libres du monde et les juristes arabes à intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste qui commet des massacres contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza. Dans une allocution lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, le président de la République a appelé "tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales à intenter une action judiciaire devant la CPI et les organisations internationales de défense des droits de l'homme", contre les violations de l'entité sioniste, soulignant que cette démarche "est l'unique moyen de mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens".

P.24



APN

Le ministre de la Communication présente le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique

P.16

ENERGIE

Le 11^e NAPEC du 13 au 15 novembre au Centre des conventions d'Oran

P.3

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

8.000 affaires traitées par le Bureau de la Fatwa depuis le début de l'année

P.2

SANTÉ

**EPILEPSIE
Un seul et unique médicament pour stopper les crises**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUES
Le président de la FAF clôt ses rencontres avec les Ligues du sud et du centre du pays

P.21



FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE SHARJAH

"Bab el-Oued" d'Ahmed Taibaoui remporte le Prix du meilleur roman arabe

P.16

JUSTICE

Durcissement des peines requis pour Nouredine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf

P.2

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE 8.000 affaires traitées par le Bureau de la Fatwa depuis le début de l'année



Le Bureau de la Fatwa et de la réconciliation relevant du Haut Conseil Islamique (HCI) a traité plus de 8000 affaires depuis le début de l'année 2023, indique lundi un communiqué du Conseil.

Le Bureau œuvre à émettre des fatwa ou à réconcilier les parties en conflit dans différentes affaires "en tête desquelles les affaires de l'héritage, de l'état civil (notamment de divorce et de répudiation), les affaires commerciales et foncières, ainsi que les affaires des legs et des Frédaïh (droits de succession)", a relevé la même source.

Le Bureau de la Fatwa et de la Réconciliation du HCI fournit "des facilitations et œuvre à traiter les difficultés des citoyens ou celles qui engendrent des conflits, en privilégiant la modération et en suivant les us et les coutumes sociales dans la réconciliation", conclut le communiqué.

JUSTICE Durcissement des peines requis pour Nouredine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf



Le Procureur général près la cour d'Alger a requis lundi le durcissement des peines pour l'ancien Premier ministre, Nouredine Bedoui, et l'ancien ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, condamnés en juin dernier à 5 ans de prison ferme pour des faits de corruption.

Dans cette affaire en appel, Nouredine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf sont poursuivis pour conclusion d'un marché douteux portant sur la réalisation de l'aérogare de Constantine lorsqu'ils étaient walis de cette wilaya.

Bedoui et Boudiaf sont également poursuivis pour abus de fonction et octroi d'avantages non justifiés.

L'ex-wali de Constantine, Taher Sekrane et l'ex-secrétaire général de ladite wilaya, Benyoucef Aziz sont poursuivis dans cette affaire.

Selon l'arrêt du renvoi, il s'agit d'un marché douteux portant sur la réalisation de l'aérogare de Constantine, où la surfacturation a entraîné la perte d'importantes sommes d'argent dans ce projet qui a été réceptionné après un délai de 10 ans au lieu des 48 mois fixés dans le cahier de charges.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Deux morts et 108 blessés le week-end dernier

Deux (02) personnes ont trouvé la mort et 108 autres ont été blessées dans 86 accidents de la circulation survenus le week-end dernier en zones urbaines, a indiqué, lundi, un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, précise la même source.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

CONSTANTINE Trois nouvelles écoles coraniques ouvertes



Trois (3) nouvelles écoles coraniques ont été ouvertes la fin du mois d'octobre dernier, dans la wilaya de Constantine, a indiqué lundi le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Belkheir Boudraâ.

Ces écoles ont été réalisées à la circonscription administrative Ali Mendjeli et dans les communes de Constantine et de Zighoud Youcef, a précisé à l'APS, le même responsable.

M. Boudraâ a déclaré à ce sujet que la wilaya de Constantine dispose actuellement de plus de 500 classes relevant de 350 mosquées et 15 écoles coraniques, réparties à travers ses douze (12) communes.

Ce nombre d'écoles coraniques est fréquenté au titre de chaque saison, par près de 19.000 apprenants, tous âges confondus, selon les dernières statistiques établies par les services de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

CHILI 14 migrants vénézuéliens meurent dans un incendie

Quatorze migrants vénézuéliens, dont plusieurs enfants, ont péri lundi dans un violent incendie qui s'est déclaré dans un bidonville de Coronel, dans le sud du Chili, a annoncé la mairie.

"Nous avons le regret d'annoncer le décès de 14 habitants de notre commune.

Il s'agit de trois familles, huit mineurs, six adultes, qui ont péri en raison de cet incendie qui a détruit leur maison", a déclaré à la presse Javier Valencia, adjoint au maire de Coronel, ville située à 530 km au sud de Santiago.

"Il s'agit de familles vénézuéliennes" vivant dans une extrême précarité, a-t-il ajouté, précisant que l'origine du sinistre est inconnue pour le moment.

CHINE Trois personnes tuées dans l'effondrement d'un gymnase dans le nord-est



Trois personnes ont été mortes et une autre légèrement blessée après que des parties d'un gymnase se sont effondrées lundi dans le district de Huanan, dans la province du Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine, a déclaré le gouvernement du district.

Il y avait un total de sept personnes sur les lieux lorsque l'effondrement a eu lieu lundi vers 19h20 au gymnase de Yuecheng à Huanan, dans la ville de Jiamusi.

Trois personnes se sont échappées par leurs propres moyens. Les opérations de sauvetage sont pratiquement terminées et le directeur du gymnase a été placé sous contrôle policier. D'autres enquêtes sur la cause de l'accident sont en cours.

ALGER Démantèlement d'un réseau de contrebande de produits tabagiques



Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) a mis fin, la semaine écoulée, aux activités d'un réseau criminel versé dans la contrebande et le trafic de produits tabagiques, indiquent lundi les services de la Sûreté nationale dans un communiqué.

L'opération menée sous la supervision du parquet territorial compétent, a permis l'identification des membres de ce réseau ainsi que le site où étaient dissimulés des quantités de tabac stockées dans des entrepôts à Bida, précise le communiqué.

Les mêmes services sont parvenus dans le cadre de cette opération, à saisir 128.200 paquets de cigarettes de différentes marques, 108.000 d'unités de papier de cigarette (massa), 6.255 unités de tabac à chiquer (chemma), 396 unités de cigarettes électroniques, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 1 milliard et 313 millions de centimes en monnaie nationale, en sus de 27830 Euros".

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bida, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Arrestation de présumés trafiquants de psychotropes à Béchar ...



Deux présumés trafiquants de psychotropes en possession de 1.800 comprimés, ont été arrêtés à Béchar par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été réalisée suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles, deux suspects s'adonnent à des activités criminelles de commercialisation illégales de substances psychotropes, à travers la ville de Béchar, a-t-on précisé.

L'exploitation de ces informations et l'entame d'une enquête policière, sous la supervision du parquet compétent, a permis leur identification, arrestation et la découverte en leur possession de la quantité de psychotropes précitée, et ce, après une fouille corporelle de ces deux mêmes individus.

... et à Bouira

Deux personnes ont été arrêtées, à Bouira, en flagrant délit de trafic de drogue et présentées devant la justice, a-t-on appris, auprès des services de la Sûreté de la wilaya. L'arrestation de ces deux individus a eu lieu au cours de deux opérations distinctes.

Le premier, un jeune de 34 ans, a été interpellé en flagrant délit de vente de drogue dans la ville de Kadiria (ouest de Bouira), selon les services de la Sûreté.

"Il était en possession de 18 grammes de kif traité ainsi que d'une somme d'argent estimée à 11.000 DA", ont précisé les mêmes sources.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE 2023-2024

Tebboune appelle le CSM à faire face aux tentatives de porter atteinte à la crédibilité de la Justice

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a appelé, lundi, cette instance à faire face à toutes les tentatives de porter atteinte à la crédibilité de la Justice.

Président l'ouverture de la nouvelle année judiciaire (2023-2024) au siège de la Cour suprême, le Président Tebboune a appelé le CSM à "s'acquitter pleinement de son rôle, à s'engager résolument à respecter les règles de la magistrature et à faire face à toutes les tentatives de porter atteinte à la crédibilité de la Justice". Le président de la République a, à cette occasion, exprimé "la reconnaissance

de l'Etat à l'égard des efforts consentis par le corps de la magistrature pour protéger les droits, mais aussi lutter contre la criminalité et la corruption", rendant hommage aux magistrats "soucieux d'assumer, avec loyauté et dévouement, leurs responsabilités". S'agissant de la modernisation du secteur de la justice, le Président Tebboune a évoqué les procès qui durent plusieurs années, et qui "provoquent un sen-

timent d'insatisfaction chez le citoyen et prolongent sa souffrance pour accéder à ses droits". "Nous aspirons à davantage d'efforts pour augmenter la cadence de traitement des affaires, parachever le projet de transformation numérique, en sus de tirer profit des mécanismes de la justice électronique et la simplification des procédures judiciaires", a ajouté le président de la République.



Président de la République : "On ne saurait se prévaloir de l'exercice des droits pour justifier les abus, les injures et les rumeurs malveillantes"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lundi à Alger, qu'"on ne saurait se prévaloir de l'exercice des droits pour justifier les abus, les injures et les rumeurs malveillantes visant à attenter à la sécurité et à la stabilité". Dans son allocution à l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, le Président Tebboune a fait observer que "tout droit dont jouissent les individus a un devoir correspondant et toute liberté est assortie d'une responsabilité",

soulignant qu'"on ne saurait se prévaloir de l'exercice des droits pour justifier les abus, les injures et les rumeurs malveillantes visant à attenter à la sécurité et à la stabilité". Le président de la République a réitéré, dans le même contexte, sa détermination à "poursuivre l'édification des fondements de l'Etat de droit, basé sur la justice et l'égalité, tout en faisant de la citoyenneté la base avec laquelle l'Etat traite avec ses enfants". Par ailleurs, le Président Tebboune

a évoqué les changements apportés au système juridique, citant particulièrement la réforme de nombreux textes de loi en vue des les adapter à la Constitution et honorer les engagements qu'il a pris devant le peuple, en tête desquels la moralisation de la vie publique et la lutte contre les dérives qui se sont répandues dans la société. A cette occasion, le président de la République a salué l'effort consenti par l'institution législative pour accompagner le Gouvernement en vue de

consacrer une réforme législative globale qui s'adapte à la dynamique rapide de la société "suivant une vision inclusive et intégrée conforme à la démarche de redressement national et du changement escompté". Il a souligné, à cet égard, que "l'édification de l'Etat de droit requiert un travail incessant et constant et un développement, une moralisation et une efficacité de l'action judiciaire afin de garantir la justice au justiciable et de le protéger contre l'abus et la partialité".

Le ministre de la Justice salue l'intérêt accordé par le président de la République au pouvoir judiciaire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi, a salué, lundi à Alger, l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au pouvoir judiciaire, affirmant que le renforcement de l'indépendance de la magistrature constituait la "pierre angulaire" de la réforme du secteur de la Justice. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, présidée par le président de la République, M. Tabi a salué "l'intérêt accordé par le président de la République au pouvoir judiciaire", soulignant que "les membres du secteur se félicitent de cet intérêt et de ce souci permanent de renforcer sa place parmi les institutions de l'Etat, pour consacrer la primauté du droit et garantir l'exercice des libertés et la protection des droits". Dans le cadre de la

concrétisation de l'engagement du président de la République en matière de moralisation de la vie publique, de lutte contre la corruption et d'assainissement de l'environnement économique, M. Tabi a précisé que "les juridictions, notamment le Pôle national économique et financier, ont poursuivi leurs efforts dans ce sens à travers le traitement de plusieurs affaires, l'émission de nouvelles commissions rogatoires internationales pour la récupération des fonds et l'exécution des jugements définitifs".

Il a rappelé, dans ce contexte, "la poursuite du renforcement du système juridique et de l'adaptation de ses dispositions à la Constitution, ce qui s'est concrétisé par l'amendement de plusieurs lois, notamment la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement

du terrorisme et la loi sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains".

M. Tabi a salué, dans ce sillage, "les opérations qualitatives des services de sécurité et militaires et les résultats qu'ils ont obtenus dans le cadre de la lutte contre ce grave fléau et de la mise en échec des plans des groupes criminels".

Il a également fait savoir qu'une "série de lois seront promulguées avant la fin de l'année en cours en vue de renforcer le système législatif, dont la loi sur la lutte contre le faux et l'usage de faux et la loi sur la protection des terres de l'Etat, en plus de l'amendement du Code pénal pour renforcer les capacités nationales en matière de lutte contre le crime organisé".

Le ministre a souligné en outre que les services de l'Etat "s'attèlent

à l'élaboration d'une loi sur la lutte contre la cybercriminalité", louant dans ce cadre "les efforts du Pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'Organe national de prévention et de lutte contre ces infractions".

Revenant à l'amendement constitutionnel, le ministre de la Justice a réaffirmé qu'il a "opéré un saut qualitatif en matière de droits et libertés", relevant que "la reconnaissance par la communauté internationale des efforts de l'Algérie dans le renforcement des principes et des valeurs des droits de l'Homme s'est traduite par son élection comme membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2023-2025, outre l'adoption du quatrième rapport national, présenté en novembre 2022 à Genève au

titre de l'Examen périodique universel (EPU)". Dans le cadre de la coopération avec les mécanismes internationaux et les instances régionales en lien avec les droits de l'Homme, il a rappelé que l'Algérie arbitra, à compter de mardi, les travaux de la 71e session de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.

S'agissant de la modernisation, le ministre a assuré que son secteur accordait une "grande importance" à la généralisation de la modernisation, et ce, à travers le développement des systèmes automatisés de gestion de l'activité judiciaire, citant, à ce propos, l'activation de la plateforme numérique au niveau des cours et le lancement du service du guichet électronique national dans les juridictions ordinaires et administratives".

ECRITURES DE L'HISTOIRE

Le président de la République exhorte à accorder de tout temps une importance particulière à la Mémoire nationale (ministre)

Le ministre des moudjahidine et des ayants-droit, Laid Rebigua, a affirmé lundi que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exhorte de tout temps à accorder une importance particulière à la Mémoire nationale.

Le ministre a indiqué dans une lettre, lue en son nom par le directeur du Centre des études et de recherche dans le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, Noureddine Essad, lors d'un colloque sur le défunt moudjahid Ayadh Bouabdelli, organisé à Oran, que "le ministère de tutelle œuvre à veiller à la Mémoire des moudjahidine et des martyrs, soulignant que les instructions du président de la République ne cessent d'exhorter à accorder l'intérêt requis à la Mémoire nationale". Cela se traduit, a-t-il relevé, à travers la commémoration des anniversaires des symboles de la Révolution et ses hommes valeureux en guise de reconnaissance de leurs sacrifices et de fidélité à leurs legs. M. Rebigua a ajouté que cette rencontre sur le Cheikh moudjahid Ayadh Bouabdelli et ses contributions dans le mouvement national, la guerre de libération et dans l'édification de l'Algérie post-indépendante constitue

une occasion propice pour revisiter les qualités et les œuvres de l'homme et de l'érudit qu'il était.

Pour sa part, le chercheur en histoire, Dr Sadek Benkada, a indiqué lors de ce colloque, organisé par le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), que cheikh Bouabdelli est une personnalité distinguée par son savoir, sa religion, son audace, son courage, sa sagesse et, en même temps, son humilité. Il a ajouté que l'érudit, décédé il y a deux ans à l'âge de 99 ans, a reçu son premier enseignement de son père Cheikh Bouabdellah à la zaouia Bouabdellah de la région de Bethioua d'Oran que sa famille supervise, à ce jour, puis s'est déplacé à l'école islamique de Tlemcen. Il a également enseigné la langue arabe à Arzew, durant les années 50 du siècle dernier. Cheikh Ayadh fut aussi un sportif. Il avait rejoint l'équipe de l'Olympique des musulmans d'Arzew et fut son gérant, dans les années 50, puis a répondu à l'appel du Front de libération nationale FLN dans la section des activités sportives, avant de rejoindre les rangs du FLN avec son équipe de journalistes, a-t-on ajouté. Après avoir rejoint Tunis

en 1958, il fut chargé des activités juvéniles et sociales, puis devint responsable politique de l'équipe technique et l'équipe sportive du FLN. Après l'indépendance, il occupa le poste de Commissaire de police de la wilaya d'Oran, puis cadre dans une entreprise publique, avant de se consacrer entièrement à la zaouia Bouabdellah, après la mort de son frère Cheikh Mehdi Bouabdelli, et ce, jusqu'à son décès en 2021. Dr Mohammed Belhadj, professeur d'histoire à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a traité du rôle nationaliste, religieux et éducatif de la zaouia Bouabdellah à Bethioua, qui fut un bastion de la langue arabe et de l'enseignement coranique, faisant face à la politique d'acculturation menée par l'occupant français. Elle a été également un abri pour les nationalistes avant et durant la glorieuse guerre de libération. Le même intervenant a souligné l'hommage rendu par Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, fondateur de l'Association des Ulémas musulmans algériens, au rôle joué par la zaouia Bouabdellah, en lui rendant visite à plusieurs reprises, en plus des dirigeants de la Révolution du secteur oranais, dont le moudjahid Abdelbaki Bachir

Bouyedjra, qui a tenu à la saluer, durant la guerre de libération, la contribution de ses enfants dans plusieurs activités révolutionnaires. Pour sa part, l'universitaire Mehdi Bouabdelli, fils du défunt, a salué, dans une déclaration à l'APS, l'initiative du bureau de wilaya de l'ONM d'avoir organisé cette rencontre sur les qualités de son père, en présence de représentants du ministère des Moudjahidine et ayant-droit et des autorités locales, appelant à publier les œuvres scientifiques et historiques traitant des aspects de la vie et du combat du défunt. Il a, en outre, insisté sur la disponibilité de la famille du Cheikh Ayadh Bouabdelli à venir en aide aux étudiants et chercheurs pour effectuer leurs recherches et leur ouvrir la bibliothèque de la zaouia à Bethioua, qui renferme un lot important de livres et manuscrits. Les participants à cette rencontre avaient auparavant observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la glorieuse guerre de libération et des martyrs palestiniens, qui sont tombés au champ d'honneur lors de l'agression barbare de l'occupant sioniste, qui se poursuit dans le secteur de Ghaza.

PÊCHE

Exportation des produits de la pêche vers les pays africains: plus de 35 millions de dollars attendus en 2023 (Badani)

Les exportations algériennes vers les pays africains en matière des produits de la pêche et de l'aquaculture devront dépasser les 35 millions de dollars d'ici fin 2023, a indiqué lundi le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani.

"En ce qui concerne les exportations en matière des produits de la pêche et de l'aquaculture, il est prévu d'atteindre plus de 35 millions de dollars d'exportation d'ici fin 2023.

Les principales exportations sont les produits halieutiques expédiés à l'état vivant, frais et congelés dont le thon rouge, les crustacés, les mollusques céphalopodes et certaines autres espèces de poisson", a expliqué M.

Badani à la radio publique Ifrikiya FM, au sujet de la stratégie d'exportation de l'Algérie vers les pays africains.

Le secteur de la pêche renferme un "très grand potentiel d'exportation vers les pays africains, notamment dans le cadre de la Zlecaf", a-t-il ajouté, assurant que son département travaille en étroite collaboration avec d'autres secteurs pour renforcer l'industrie de transformation des produits halieutiques en Algérie, qui concerne principalement deux espèces: le thon et la sardine.

Tout en rappelant que l'Algérie dispose de 23 unités de transformation qui assurent annuellement près de 20.000 tonnes de produits transformés, il a fait savoir qu'"actuellement des tentatives d'exportations de ces produits vers les pays africains sont en cours d'exploration et d'étude, notamment avec l'ouverture de deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal".

Dans le même contexte, il a cité aussi un autre axe d'exportation vers les pays africains qui concerne la construction navale locale, soulignant qu'"une importance majeure est réservée à cette industrie" se traduisant par la construction de trois grands navires de pêche de 35 mètres et le lancement de la fabrication de 9 autres grands navires destinés à la pêche hauturière.

A ce propos, il a rappelé qu'un opérateur privé a exporté dernièrement à la Mauritanie deux navires de pêche fabriqués localement, soutenant que cette opération "ouvre les opportunités aux opérateurs algériens de pénétrer le marché africain, notamment celui du Centre-ouest de l'Afrique".

Selon le ministre, l'industrie aquacole constitue également un créneau porteur de développement de la production nationale et de la promotion de l'exportation vers les pays africains, citant la Tilapia qui est beaucoup importé par les pays de l'Afrique de l'Ouest, à l'exemple de la Côte d'Ivoire, de la Ghana, le Congo et le Nigeria.

La pisciculture marine permettra, elle aussi, à l'Algérie de se placer d'ici 2030 à la tête des pays qui assurent la fourniture de ces intrants en Afrique, a-t-il relevé expliquant que le pays se dotera de plusieurs unités de fabrication d'aliments pour le poisson d'élevage et des écloseries notamment pour la daurade et le loup de mer.

Affirmant que la coopération entre l'Algérie et les pays africains dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture est de "la plus haute importance", M. Badani a fait observer également que son département a intensifié ces dernières années sa coopération avec les pays africains en passant de six accords signés (Afrique du Sud, Guinée Bissau, Soudan, Mauritanie, Egypte, Tunisie) à 14 accords dont huit en cours de négociation.

Evoquant le protocole d'accord signé avec la Mauritanie en septembre 2022, il a indiqué que l'objectif est l'exploitation de sept licences de pêche en haute mer, avec tonnage de plus de 31.000 tonnes.

Par ailleurs, M. Badani a annoncé que l'Algérie et la Tunisie ont convenu de créer un "centre d'excellence" en économie maritime, "afin de renforcer la base de connaissances collectives et contribuer à une meilleure gestion des ressources marines au niveau du continent africain".

PARLEMENT

Loi sur la protection des terres de l'Etat : la commission paritaire poursuit ses travaux concernant l'article 2 contesté

La commission paritaire des deux chambres du Parlement a poursuivi, lundi, ses travaux pour proposer une formulation consensuelle concernant les dispositions de l'article 2 contesté de la loi sur la protection et la préservation des terres de l'Etat, indique un communiqué du Conseil de la nation.

La commission a poursuivi ses travaux au siège du Conseil de la nation, sous la présidence du président de la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, Mohamed Laid Ballaa, précise la même source.

A cet occasion, M. Ballaa a salué "les efforts consentis par la commission qui, après un long débat, est parvenue à une formulation consensuelle concernant la disposition contestée, qui figurera dans le rapport qu'elle prépare". Le rapport sera "soumis ultérieurement aux deux chambres du Parle-



ment pour approbation conformément aux procédures prévues dans la Constitution, la loi organique 16-12 modifiée et complétée et les Règlements intérieurs des deux chambres du Parlement", lit-on dans le communiqué. Ont pris part à cette réunion, le vice-président du Conseil de la nation

chargé des affaires législatives et des relations avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, Ahmed Kherchi, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Tenue de la 6^e session des consultations politiques algéro-sud-coréennes

La 6^e session des consultations politiques algéro-sud-coréennes s'est tenue à Séoul et a permis aux deux parties de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'évoquer les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Cette session s'est tenue sous la co-présidence, du côté algérien, du directeur général

"Asie-Océanie" au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Naceur Boucherit, et de la directrice générale pour les Affaires de l'Afrique et du Moyen-Orient au ministère sud-coréen des Affaires étrangères, Kim Eun-Jeong.

Elle a permis aux deux parties de passer en revue l'état des relations bilatérales et de la

coopération économique entre l'Algérie et la Corée du Sud, ainsi que les voies et moyens permettant leur renforcement.

Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été au menu des discussions entre les deux hauts responsables, notamment la situation qui prévaut en Palestine, au Sahel, en Libye, dans la péninsule co-

réenne, ainsi que la question du Sahara occidental.

Les deux parties ont ainsi convenu d'intensifier leurs échanges et de promouvoir davantage leur coopération et concertation, en particulier en perspective de leur accession prochaine, en tant que pays membres non-permanents, au Conseil de sécurité des Nations unies.

ALGÉRIE - ITALIE

M. Arkab reçoit la P-dg de la société italienne "ZHERO"

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi, la Présidente directrice générale (P-dg) de la société italienne "ZHERO" spécialisée dans les énergies renouvelables, Alessandra Pasini, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération et de favoriser l'investissement dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie et de cadres du ministère, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération et de favoriser l'investissement en matière d'énergies nouvelles et renouvelables, notamment la production d'électricité à partir de l'éner-

gie solaire photovoltaïque, l'interconnexion électrique avec l'Italie et le développement de l'hydrogène vert et de l'ammoniac, précise le communiqué. A ce propos, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur le programme de développement des énergies nouvelles et renouvelables en Algérie par le groupe Sonatrach, ainsi que la stratégie nationale de développement de l'hydrogène.

Le ministre a, en outre, affirmé la disposition du secteur à renforcer la coopération en matière d'investissement dans les énergies renouvelables, à fournir les outils pratiques, techniques et scientifiques, à échanger les expériences et à assurer des formations et le transfert de technologies.

De son côté, Mme Pasini a présenté un exposé sur un projet de développement des

énergies renouvelables et de production d'électricité verte en Algérie, en s'appuyant sur les technologies de pointe.

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont convenu de la mise en place d'un groupe de travail conjoint en vue d'étudier tous les aspects du projet présenté par la société ZHERO, selon le ministère.

La société italienne "ZHERO" est l'une des entreprises pionnières en matière de développement des solutions et des projets d'énergies nouvelles et renouvelables et de leur stockage, en sus de l'interconnexion énergétique, de la réduction des émissions de gaz et de la facture de production, ainsi que du soutien du contenu local, en recourant aux technologies de pointe, conclut la même source.

ENFANCE

Protection des droits de l'enfant : Cherfi affirme l'engagement de l'Algérie à assurer les garanties nécessaires

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a affirmé, lundi à Alger, l'engagement constant de l'Algérie à protéger les droits de l'enfant contre tous les dangers.

S'exprimant lors d'une table ronde sur le renforcement du partenariat et de la coordination entre l'ensemble des intervenants dans le système de justice et de protection des enfants en Algérie, organisée par l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) en coordination avec l'Organisation internationale pour la réforme pénale (OIRP), Mme Cherfi a mis en exergue l'engagement constant de l'Algérie à

assurer les garanties nécessaires pour protéger les droits de l'enfant contre les agressions et les dangers à travers la mobilisation des ressources financières indispensables et l'investissement dans la ressource humaine avec l'aide de l'ensemble des acteurs".

Relevant l'importance de la contribution de la société civile en matière d'accompagnement des efforts de l'Etat pour protéger les droits de cette catégorie, Mme Cherfi a appelé à "coordonner les efforts pour de nouvelles perspectives devant faire face aux défis présents et futurs".

Le respect des droits de l'homme en général et ceux de l'enfant en particulier est une

question "ancrée" en Algérie, car "cela émane de nos valeurs de tolérance et de notre histoire révolutionnaire riche en gloires et hauts faits pour la liberté, la dignité humaine et la défense des causes justes", a-t-elle dit.

Concernant la situation dans la bande de Gaza, Mme Cherfi a indiqué que l'agression sioniste est une violation des chartes et des traités internationaux sur les droits des enfants à la vie.

La directrice régionale du bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de l'OIRP, Taghreed Jabr a salué, de son côté, l'expérience de l'Algérie en matière de protection des droits de

l'enfant, notamment sur le plan législatif.

Sur la situation en Palestine, la responsable a qualifié l'agression sioniste "de génocide et de crime contre l'humanité", indiquant que les enfants figurent à la tête des victimes qui succombent chaque jour sous les balles assassines.

Elle a insisté sur l'impératif de "trouver de nouveaux mécanismes devant protéger les enfants notamment en temps de conflits comme c'est le cas à Gaza", déplorant l'échec des efforts internationaux pour introduire les aides aux Palestiniens et cesser cette agression inique.

JIJEL

M. Arkab reçoit des députés de la wilaya

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de Jijel pour s'enquérir des préoccupations des citoyens de la wilaya en lien avec son secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre avec la délégation parlementaire, composée des députés Touati Abderrezak, Bousbia Abdenour et Salim Tebboub, les préoccupations liées au raccordement des communes, des zones non raccordées et des nouvelles cités au réseau énergétique, notamment au gaz naturel, ont été évoquées, outre les projets d'investissement du secteur dans la wilaya et le financement des équipes sportives.

Après avoir répondu aux préoccupations soulevées par les députés, M. Arkab a fait savoir qu'il examinera toutes les propositions pour prendre les



mesures nécessaires, soulignant l'attachement du secteur à la concrétisation et la poursuite des programmes de raccordement énergétique dans la wilaya, à travers les projets en cours de réalisation et ceux programmés pour le raccordement de quatre (4) communes et de 22 zones au gaz naturel".

Il convient de noter que le taux de raccordement au réseau électrique dans la wilaya est de 93,5%, tandis que celui du raccordement au gaz naturel s'élève à 68%, conclut le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Lancement de la requalification de la plage d'échouage Rocher aux moules de Sidi Abdelaziz (directeur local)

L'opération de requalification de la plage d'échouage Rocher aux moules dans la commune de Sidi Abdelaziz (Jijel) a été lancée lundi avec pour but "la promotion de l'activité de la pêche", apprend-on du directeur de la pêche et de l'aquaculture, Omar Saïh Djebour.

Le même responsable a précisé à l'APS que dans le cadre de la promotion du secteur privé de la pêche artisanale, la direction de la pêche de Jijel a lancé la requalification de la plage d'échouage ro-

cher aux moules de la commune de Sidi Abdelaziz.

Le projet dont le délai de réalisation est de six mois porte sur la construction de 10 entrepôts aménagés où les pêcheurs pourront stocker leur matériel, un hangar de couture des filets de pêche et un mur de clôture pour protéger le site contre l'ensablement en plus de l'éclairage, a ajouté le même cadre.

A terme, ce projet qui mobilise une enveloppe financière de 25 millions DA assu-

raera un espace d'accostage pour 50 embarcations de pêche et favorisera l'encadrement de cette activité en offrant des espaces pour les éventuelles coopératives, a-t-il noté.

Un projet similaire sera mené "prochainement" sur la plage d'Ouled Bouhar à l'entrée Ouest de la ville de Jijel pour y assurer des espaces d'échouage pour les embarcations des pêcheurs de la région, a ajouté M. Saïh qui a souligné que la wilaya de Jijel compte 10 plages d'échouage.

MILA

Approvisionnement quotidien du marché local en légumes secs et riz (directeur local)

Les services de la direction du commerce et de la promotion des exportations de Mila ont arrêté un programme qui garantit l'approvisionnement quotidien du marché local en légumes secs et riz, a indiqué lundi le responsable de cette direction, Abdelouahab Khelifaoui. Les mêmes services ont établi une liste des commerçants à s'approvisionner

en légumes secs et riz auprès de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) avec fixation du quota de chaque commerçant de sorte à assurer un approvisionnement quotidien du marché local, a précisé à l'APS le même cadre.

Selon Khelifaoui, les services de la direction du commerce veillent à assurer la disponibilité de ces denrées

sur le marché local aux tarifs fixés avec un contrôle régulier des espaces commerciaux.

Il a également souligné que les services de la CCLS ont approvisionné au cours des deux dernières semaines le marché local de près de 600 quintaux de légumes secs et de riz par jour, ajoutant que 8.343,5 quintaux dont 4.206 quintaux de pois

chiche, 2.467 quintaux de lentilles, 289,5 quintaux d'haricot et 1.381 quintaux de riz ont été ainsi distribués durant cette période.

Ces quantités s'ajoutent à celles commercialisées chaque jour au niveau des points de vente de la CCLS et celles remises aux cantines des établissements scolaires, a précisé encore le même source.

DJANET

La première phase d'étude et classement des zones montagneuses du Tassili N'Ajjer exposée

La première phase de l'étude portant classement et délimitation des zones montagneuses dans le Tassili-N'Ajjer a été au centre d'une réunion, tenue lundi à Djanet, par la Direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Intervenant à cette occasion, le directeur des grands travaux et d'aménagement du territoire au ministère, Rabah Assid, a déclaré que "l'aménagement du territoire, le développement des zones rurales et montagneuses revêtent une grande importance au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le développement socio-économique des régions rurales et zones d'ombre leur conférant plus d'attractivité à la faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations locales".

"La stratégie nationale d'aménagement du territoire s'assigne entre-autres la répartition appropriée de la population, des activités économiques et infrastructures de base, l'implication des zones éparses dans le développement en tenant compte des spécificités de chaque territoire en vue de garantir, au titre du développement durable, la parité et l'attractivité territoriale à travers le territoire national", a-t-il dit.

Le chef du projet de classement et délimitation des zones montagneuses au Tassili-N'Ajjer, Amara-Farid Naït, a, de son côté, affirmé dans son exposé que "les composantes du patrimoine immatériel et matériel de la région, gravures et dessins rupestres et Ksour, ont été entièrement répertoriés, dont trois Ksour à Djanet et trois forts, dont deux à Djanet et un autre à Illiz".

Pour sa part, Hacem Bachar, cadre au même département ministériel, a indiqué que "la première phase de l'étude prévoit le diagnostic prospectif du massif montagneux du Tassili-N'Ajjer, le recensement des biens culturels au niveau du parc du Tassili, définition des caractéristiques géologiques et physiques, ainsi que la définition des éléments productifs du massif et les atouts économiques, agricoles, environnementaux et miniers".

"Cette première phase prospective constitue un prélude à la seconde phase du schéma au travers la mise au point d'un avant-projet à la satisfaction des collectivités montagneuses, l'élaboration de monographies communales riches en données géographiques sur chaque région en vertu de la loi 04/03 relative à la protection de es montagnes dans le cadre du développement durable", a soutenu le même responsable.

Lancée en décembre 2022, cette étude menée par une commission est le fruit d'une série de rencontres avec les différents acteurs, y compris des cadres de la wilaya, à l'effet d'établir un diagnostic prospectif de la région.

Les visites de terrain et les rencontres avec les différents acteurs, dont l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer et les services de la protection civile, ont également permis de recueillir les statistiques nécessaires à la mise au point de cette étude, notamment au volet de la définition d'éventuels risques majeurs, inondations et feux de palmeraies, susceptibles d'affecter la région et les modalités d'y faire face, a-t-on expliqué.

Retenue au titre de la stratégie de la Direction générale d'aménagement et d'attractivité du territoire axée sur une approche participative, cette étude ciblera aussi les potentialités naturelles et écologiques de la région, la biodiversité, la richesse floristique et faunistique, notamment celle menacée par la disparition, le patrimoine culturel avec l'implication des différents acteurs de la wilaya en vue d'enrichir cette étude et faire revivifier les zones montagneuses, ont indiqué les organisateurs.

Cette rencontre qui a eu pour cadre la salle des conférences au siège de la wilaya de Djanet s'est déroulée en présence des autorités locales, du représentant de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), des présidents des assemblées populaires des communes de Djanet et Bordj El-Houas et du représentant de l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer.

AIN DEFLA

Livraison de près de 700 logements AADL d'ici le début de l'année 2024

Un quota de près de 700 logements de la formule location-vente (AADL) sera réceptionné d'ici le début de l'année prochaine dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Un quota de près de 700 logements de la formule location-vente de l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) sera livré d'ici le début 2024 à Ain Defla, a indiqué le wali Abdelghani Filali, à l'issue d'une visite de travail durant laquelle a procédé au lancement des projets de réalisation de logements publics locatifs au niveau des communes de Berbouche et de Djendel.

Le chef de l'exécutif local a déclaré

qu'un quota de près de 480 unités du programme de 1250 logements AADL situé dans la ville de Khemis Miliana seront livrés d'ici la fin de l'année en cours, après l'achèvement des travaux d'aménagement et le raccordement des logements aux réseaux du gaz, électricité et de l'eau potable.

Il a ajouté que 200 autres unités du projet de 400 logements AADL implantées dans la commune d'El Abadia (ouest d'Ain Defla) seront réceptionnées début de l'année prochaine, mettant l'accent sur le respect des délais de réalisation pour livrer le reste du programme.

Concernant le programme de logement public locatif (LPL) de 2023, M. Filali a donné le coup d'envoi au projet de

40 logements LPL dans la commune de Berbouche et de 120 logements de la même formule à Djendel.

Pour rappel, le wali a donné, jeudi dernier, le coup d'envoi des travaux de réalisation de 400 logements publics locatifs (LPL) dans la ville d'Ain Defla qui font partie du programme 2023 des 1500 logements (LPL) qui a été réparti à travers 11 communes.

Quant au reste du programme, le premier responsable de la wilaya a tenu à affirmer qu'il sera lancé durant le mois de novembre courant, assurant que plusieurs programmes de l'habitat, notamment le logement promotionnel aidé (LPA) et l'habitat rural, seront également lancés incessamment.

AIN TEMOUCHENT

Plus de 10.000 hectares réservés à la culture des légumineuses (DSA)

Pas moins de 10.850 hectares ont été réservés à la culture des légumineuses dans la wilaya d'Ain Temouchent, dans le cadre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des services agricoles (Dsa) de la wilaya.

Les pois chiches se taillent la part du lion de la surface consacrée à la culture des lé-

gumineuses, à savoir 5.400 ha, équivalant à 50 % de la surface globale prévue pour cette saison agricole, outre 3.400 ha pour la culture des fèves, a souligné le Directeur de la Dsa, Ghali Boulenouar.

La campagne labours-semailles concerne également la culture de 1.050 ha de petits pois, 950 ha d'haricots et 50 ha pour les lentilles, a-t-on ajouté. Les coopératives de cé-

réales et légumes secs (CCLS) des communes de Hammam Bouhadjar et Ain Temouchent fournissent les quantités suffisantes de semences nécessaires à la réussite de cette opération, outre différents engrais utiles pour ce type de culture, a indiqué le même source.

La wilaya d'Ain Temouchent est considérée comme une wilaya pionnière, sur le plan national, dans la production de pois chiches

de qualité supérieure, sachant que ce type de culture est très répandu dans plusieurs communes de la wilaya, à l'instar de Hammam Bouhadjar, Oued Sebbah, Ain Larbâa et Sidi Boumediene, en raison de la disponibilité de facteurs climatiques et la qualité du sol, qui favorisent le succès de la culture des légumineuses.

PÊCHE-AQUACULTURE

Présentation de la nouvelle stratégie du secteur à l'horizon 2030

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a présidé, lundi à Alger, une réunion consacrée à la présentation de la stratégie du secteur à l'horizon 2030, indique un communiqué du ministère.

S'exprimant à l'occasion de la présentation de cet exposé par l'inspecteur général du ministère, en présence des cadres centraux, M. Badani a affirmé que "la nouvelle stratégie repose sur des données pratiques et des chiffres précis, qui permettront une concrétisation optimale de ses objectifs", précise la même source. Cette stratégie vise le développement de l'aqua-



culture marine et continentale, la promotion de la pêche en haute mer pour l'exploitation de nouvelles zones de pêche permettant d'augmenter la production, le renforcement des capacités nationales en matière de construction et de réparation navale et le soutien et la formation des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-TURQUIE

Le projet de polypropylène au centre des discussions entre le PDG de Sonatrach et le président de Ronesans

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu lundi à Alger, le président du groupe turc Ronesans Holding, Erman Ilicak, avec lequel il a discuté du projet pétrochimique de production de polypropylène, a indiqué le groupe public dans un

communiqué. Durant cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de Sonatrach en présence de cadres des deux groupes, MM. Hachichi et Ilicak ont abordé l'état d'avancement du projet pétrochimique Sonatrach et Ronesans Holding

mené conjointement par les deux parties", a précisé la même source. Pour rappel, Sonatrach détient 34% de ce projet et en assure l'approvisionnement en matière première, en vertu d'un accord à long terme sur la base des prix en vi-

gueur sur les marchés mondiaux. A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont "convenu d'examiner de nouvelles pistes de partenariat et ont abordé la possibilité d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires", ajoute le communiqué.

ENERGIE

Sonelgaz et TotalEnergies examinent les moyens de renforcer la coopération

Le Président directeur général (PDG) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, lundi à Alger, le directeur général de TotalEnergies Algérie, Moudji Zakaria Chikh avec qui il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties et ses perspectives futures, indique un communiqué du Groupe.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au niveau de la Direction générale de Sonelgaz, les deux parties ont discuté de leur intérêt à établir un partenariat dans les domaines des énergies renouvelables et du stockage de l'électricité, ainsi que du développement de l'interconnexion électrique, outre les possibilités d'échange des expertises dans les domaines sus-cités, précise le communiqué. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par Sonelgaz visant à développer les relations de partenariat extérieur du Groupe", ajoute la même source. Par ailleurs, le Pdg de Sonelgaz a tenu, lundi, une réunion par visioconférence avec le directeur général de la société Energie du Mali (EDM), Abdoulaye Djibril Diallo, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de relancer le partenariat entre Sonelgaz et l'EDM. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence des cadres dirigeants des deux sociétés, s'inscrit dans le cadre de la relance du niveau de partenariat étranger de Sonelgaz au niveau continental", selon le communiqué du groupe public. Lors de la réunion, M. Adjal a mis en avant l'intérêt de Sonelgaz de relancer la coopération avec l'EDM, soulignant "son engagement à concrétiser sur le terrain les précédentes négociations relatives au dossier de la coopération

dans les domaines de l'énergie entre les deux sociétés, à la faveur de l'expertise dont jouit Sonelgaz en matière de production d'électricité et de transport de l'électricité et du gaz, la maintenance, la formation et la numérisation pour profiter au pays voisin le Mali". Le PDG de Sonelgaz a proposé que le début de ce partenariat se concrétise par la signature d'un projet de memorandum de coopération qui a été élaboré au niveau de Sonelgaz, pour constituer "la base fondamentale" selon

laquelle ce partenariat sera construit et "la première pierre" pour renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines de l'énergie. De son côté, M. Diallo a affirmé la volonté de sa société de coopérer avec Sonelgaz, notamment dans les domaines de l'électricité, de l'ingénierie et de la formation, ainsi que de tirer profit des expertises dont dispose Sonelgaz en matière d'utilisation des techniques informatiques de pointe, lit-on dans le communiqué.

TIARET

Plus de 4.500 inscrits au centre des impôts utilisent la plateforme numérique "Jibaitik"

Un total de 4.073 opérateurs économiques de la wilaya de Tiaret s'appuient sur la plateforme numérique Jibaitik pour déclarer leurs impôts à distance, a-t-on appris lundi auprès du Directeur de wilaya des Impôts, Ahmed Benyahia Bencherghui.

Cette plateforme numérique interactive, lancée au centre de wilaya des impôts en 2018, a prouvé son efficacité et sa souplesse, ce qui explique l'engouement des opérateurs économiques, qui sont au nombre de 4326 inscrits au centre des impôts, pour ce nouveau mode de paiement des impôts dès son adoption. L'apport de cette plateforme a permis de réduire la tension relevée au niveau des guichets de déclaration fiscale, les 19 et 20 de chaque mois, après qu'il soit devenu possible pour les opérateurs de déclarer leurs impôts et de consulter leur situation fiscale sans avoir besoin de se déplacer au centre, a ajouté le même responsable.

Ces résultats ont été obtenus grâce à des réunions de coordination avec des experts-comptables agréés, ainsi qu'avec des représentants de groupes professionnels, tels que l'Union nationale des commerçants et artisans et la Chambre de commerce et de l'industrie, au cours desquelles des explications

ont été données sur les avantages de cette initiative, qui permet à l'opérateur d'accéder à la plateforme dans un délai maximum de 48 heures, après l'inscription volontaire et l'obtention d'un numéro secret, selon M. Bencherghui.

Il a souligné que les opérateurs inscrits dans ce centre activent dans plusieurs secteurs, tels que les entreprises de construction, les bureaux de comptabilité et d'études, les grossistes, les pharmaciens, les cliniques médicales, les carrières, les minoteries, les transports, les stations-service et diverses unités de production.

Pour généraliser le travail avec cette plateforme numérique, le directeur régional des impôts de la région de Chlef, Hassan Belmokhtar, a présidé dimanche la cérémonie de lancement de la plateforme numérique "jibaitik" au centre des impôts de proximité de la ville de Tiaret, en présence du wali de Tiaret, Ali Bougherra. A cette occasion, M. Belmokhtar a indiqué à l'APS que cette plateforme numérique offre plusieurs avantages aux assujettis au régime fiscal pa ti el, ainsi qu'aux citoyens résidant dans sa juridiction géographique, en matière de déclaration à distance de leurs impôts et l'obtention des

documents sans avoir à se déplacer. Par ailleurs, cette plateforme aide les agents de l'administration fiscale dans les opérations de contrôle, les recouvrements et la collecte d'informations pour rendre le système fiscal efficace et flexible, selon le même responsable. Il a, en outre, indiqué que la plateforme Jibaitik a été précédée par d'autres plateformes, notamment Moussahamatik, en plus du site électronique de la Direction Générale des Impôts, qui permet aux citoyens de consulter le système juridique du secteur, de copier les documents fiscaux et de communiquer avec l'administration centrale par courrier électronique. Depuis le début de cette année, le Centre des Impôts de proximité de la ville de Tiaret a recensé 14.285 inscrits au régime fiscal partiel des travailleurs des professions libérales et 1.438 entreprises et artisans bénéficiant d'avantages fiscaux, à l'instar des entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'entrepreneuriat, la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ainsi que les citoyens concernés par l'imposition sur l'habitat, les locaux commerciaux et autres.

APS

AGRICULTURE

M. Henni reçoit une délégation du CREA

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a reçu, lundi, une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres du secteur, les discussions ont porté sur "l'importante dynamique de développement que connaît le secteur de l'agriculture en Algérie, visant à garantir la disponibilité des produits agricoles dans le respect de toutes les normes de qualité", précise la même source. La rencontre a également porté sur les nouvelles orientations du secteur, dont la numérisation de toutes les transactions, notamment en ce qui concerne le foncier et l'investissement, et le recours aux nouvelles technologies et à la recherche scientifique à travers l'implication des instituts du secteur. Elle a aussi permis d'examiner les opportunités d'investissement et de rechercher les solutions permettant d'aplanir les difficultés à travers une vision participative. A cette occasion, M. Henni a mis l'accent sur "l'impératif d'encourager les opérateurs économiques à investir dans le domaine agricole, notamment dans les wilayas du sud". Le ministre a insisté, en outre, sur "le principe de la concertation et de la coopération continue", et ce, à travers la tenue de réunions périodiques entre la commission sectorielle du CREA et les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, conclut le communiqué.

BATNA

Coup d'envoi de la campagne de cueillette de dattes dans l'oasis de M'doukal

Le coup d'envoi de la campagne de cueillette de dattes a été donné, lundi après-midi dans une exploitation phoenicicole privée dans l'oasis de M'doukal (120 km de Batna). Selon les explications fournies sur place, les services agricoles espèrent atteindre une production de dattes de plus de 20.600 quintaux au cours de la campagne agricole en cours (2023-2024), dont 15.600 quintaux dans la daïra de Barika qui comprend les communes de M'doukal, de Bitam et de Barika.

Il a été fait référence aux différentes variétés de dattes qui font la renommée de la région, notamment Deglet Nour, la dattes blanche et El Ghars. Une région où la superficie plantée en palmiers s'étend sur 150 hectares sur une surface phoenicicole totale de 207,5 hectares à travers la wilaya de Batna. En marge du coup d'envoi de la campagne de cueillette, une exposition a été organisée, mettant en valeur les différents produits agricoles, en plus des va-

riétés de dattes propres à cette région, et de certains produits dérivés comme le café (obtenu par torréfaction et trituration des noyaux) et la confiture de dattes.

Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a longuement écouté les préoccupations exprimées par des producteurs locaux de dattes qui souhaitent, notamment, l'extension de l'ancienne oasis et le renforcement du système d'irrigation afin de développer la culture du fruit, les palmeraies de cette région étant toujours irriguées de façon traditionnelle. Le chef de l'exécutif local a promis d'apporter le soutien nécessaire et d'accompagner les agriculteurs en fonction des moyens disponibles afin de renforcer cette filière. Au cours de sa visite dans la commune de M'doukal, M. Benmalek a également donné le coup d'envoi d'un projet de construction d'une salle de soins, avant d'inspecter une pépinière réalisée dans le cadre d'un investissement privé comprenant 12.000 oliviers.

PÉTROLE

Les prix en petite hausse après la confirmation des réductions de production

Les prix du pétrole sont remontés légèrement lundi, après que l'Arabie saoudite et la Russie ont réaffirmé leurs baisses de production et d'exportation de brut jusqu'à la fin de l'année.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, a pris 0,34% à 85,18 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre, a gagné 0,38% à 80,82 dollars. Les cours de l'or noir ont aussi été favorisés par le repli du dollar



alors que le pétrole s'échange en dollar et qu'une baisse du billet vert rend le baril meilleur marché. L'Arabie saoudite et la Russie ont réaffirmé durant le week-end qu'ils maintiendraient leurs baisses de production et d'exportation dans les volumes prévus jusqu'à la fin de l'année.

TUNISIE

Hausse de 44% des services de la dette extérieure sur les 10 premiers mois de 2023

Les services de la dette extérieure de la Tunisie ont frôlé la barre de 10 milliards de dinars tunisiens (plus de 3 milliards de dollars), soit une augmentation de 44,4%, sur l'ensemble des 10 premiers mois de 2023, par rapport à la même période de l'année 2022, a révélé lundi la Banque centrale

de Tunisie (BCT). D'après la même source, les avoirs nets en devises ont baissé récemment pour atteindre 25,3 milliards TND (plus de 7,9 milliards de dollars), l'équivalent de 113 jours d'importation. Cependant, les avoirs en devises restent toujours plus élevés que leur niveau enregistré une année auparavant, où

ils étaient d'environ 22,7 milliards TND, soit 102 jours d'importation. La Tunisie vient de rembourser un emprunt obligataire en euros pour l'année 2017, inscrit dans le cadre de la liste des remboursements de crédits pour l'année 2023, causant une chute des réserves de change à 112 jours d'im-

portation, à fin d'octobre écoulé, a rappelé La BCT. D'après les données de la BCT, les réserves nationales tunisiennes en devises émanent essentiellement des recettes touristiques, qui ont atteint 6,3 milliards de dinars, au 31 octobre 2023, sont en hausse de 37,8% par rapport à l'année 2022.

MARCHÉS BOURSIERS

Les bourses mondiales en ordre dispersé

Les Bourses mondiales hésitent quant à la direction à prendre lundi après les gains enregistrés la semaine dernière, les marchés européens se laissant toutefois emporter par des indicateurs signalant un ralentissement économique en Europe. Les Bourses européennes ont clôturé en baisse, Paris a lâché 0,48%, Francfort 0,35%, Milan 0,29%. Londres a clôturé parfaitement à l'équilibre (+0,00%). La séance européenne a été notamment marquée par les indicateurs d'activité PMI, qui démontrent que "l'activité ralentit plus que ce à quoi on s'attendait", commente Denis Khampou, gérant diversifié chez Myria AM. A Wall Street, les principaux indices évoluent à l'inverse plutôt en hausse. Vers 17h00 GMT l'indice Dow Jones avançait de quelque 0,17%, le Nasdaq, à dominante technologique, gagnait 0,19% et l'indice élargi S&P 500 grappillait 0,13%. Les prix du pétrole remontent après que l'Arabie saoudite et la Russie ont réaffirmé leurs baisses de production et d'exportation de brut jusqu'à la fin de l'année: le baril de Brent valait 86,10 dollars (+1,43%) et le baril de WTI américain 81,83 dollars (+1,64%) vers 17h05 GMT. Sur le marché des changes, le dollar continuait de reculer, toujours plombé par des indicateurs américains qui renforcent les attentes des analystes d'une fin des hausses de taux de la Réserve fédérale. Le billet vert reculait de 0,13% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,0745 dollar pour un euro, tombant à un plus bas depuis septembre.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les prix des petites voitures en Europe ont augmenté "bien au-delà de l'inflation", selon une ONG

Les constructeurs automobiles européens ont augmenté les prix de leurs modèles les moins chers bien au-delà de l'inflation, a affirmé lundi l'ONG Transport & Environment (T&E). Les prix des voitures les moins chères de cinq grands constructeurs européens ont augmenté "en moyenne de 41% par an depuis 2019", soit "près du double du taux d'inflation cumulé", a indiqué T&E dans un communiqué. Selon l'association européenne qui a analysé les données de 2019 à 2023, les prix des petits véhicules - tels que la Peugeot 208 (Stellantis), la série Ibiza de la marque espagnole Seat (Volkswagen) ou encore la Twingo de Renault - ont augmenté de "près de 6.000 euros" en quatre ans, soit une hausse de "37 à 56%". L'augmentation des prix des petites voitures est bien supérieure à l'inflation mais également à la hausse "du coût des matières premières et autres composants", a-t-elle ajouté. Les constructeurs automobiles "ont profité" du contexte inflationniste pour "augmenter les prix au-delà de l'inflation afin d'accroître considérablement leurs propres bénéfices", a accusé Anna Krajinska de Transport & Environment. T&E rappelle que les constructeurs européens ont réalisé des "bénéfices records" de 64 milliards d'euros en 2022.

MARCHÉS DES CHANGES

Après son repli, le dollar se stabilise

Le dollar se stabilisait lundi par rapport à l'euro et à la livre, après avoir été plombé par des indicateurs américains décevants qui renforcent les attentes des analystes d'une fin des hausses de taux de la Réserve fédérale (Fed). Vers 18h40 GMT, le billet vert ne perdait plus que 0,02% face à la monnaie unique européenne, à 1,0733 dollar pour un euro, après avoir touché 1,0756 dollar, un nouveau plus bas depuis mi-septembre. Contre la devise britannique le dollar ne cédait plus que 0,09% à 1,2369 dollar pour une livre, après avoir atteint en début de séance un plus bas également depuis la mi-septembre, à 1,2424 dollar. Le yen perdait de l'allure par rapport au dollar et à l'euro alors que le gouverneur de la Banque du Japon Kazuo Ueda a laissé entendre qu'une politique monétaire accommodante était en-

core nécessaire. La devise japonaise perdait 0,37% vis-à-vis de l'euro à 160,84 yens, niveau proche de son plus bas depuis 15 ans. Par rapport au dollar, elle glissait de 0,31% à 149,86 yens.

	Cours de lundi 18H40 GMT	Cours de vendredi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0733	1,0731
EUR/JPY	160,84	160,31
EUR/CHF	0,9640	0,9645
EUR/GBP	0,8677	0,8667
USD/JPY	149,86	149,39
USD/CHF	0,8982	0,8988
GBP/USD	1,2369	1,2380

GRANDE BRETAGNE

La Banque d'Angleterre veut réguler les cryptomonnaies dites "stables"

La Banque d'Angleterre et le gendarme des marchés britannique, la FCA, ont détaillé leurs propositions pour réguler les cryptomonnaies dites stables, ou "stablecoins", au Royaume-Uni, en les soumettant par exemple à autorisation et des garanties. Les "stablecoins" sont des cryptomonnaies dont le cours se veut fixe. Certaines se présentent comme étant adossées sur le cours d'une devise existante - comme par exemple l'USD Coin (USDC), qui se dit arrimé au dollar. Elles visent un objectif de stabilité sur

le marché volatil des cryptoactifs, dont certains ont connu des chutes de valeur prodigieuses et soudaines. "Les «stablecoins» peuvent améliorer les paiements au détail numériques au Royaume-Uni", sous réserve qu'il y ait une réglementation solide et claire soit en place", a déclaré Sarah Breedon, haute-responsable de la Banque d'Angleterre (BoE), dans un document de discussion publié conjointement avec celui de la FCA. La BoE prévoit notamment de réglementer les cryptomonnaies dites stables au Royaume-Uni si

celles-ci s'échangent à une échelle suffisamment importante pour poser un risque pour la "stabilité financière". L'institution monétaire britannique, qui estime que les "stablecoins" pourraient rendre "les paiements plus rapides et moins chers", cherche également "à protéger les consommateurs" et "à prévenir le blanchiment d'argent". La semaine dernière, le Trésor britannique avait annoncé sa volonté de présenter une réglementation dédiée aux "stablecoins" "le plus tôt possible et d'ici début 2024".

JAPON

La consommation des ménages a de nouveau reculé en septembre

La consommation des ménages au Japon a continué à reculer en septembre pour le septième mois d'affilée (-2,8% sur un an en données réelles, c'est-à-dire ajustées de l'inflation), malgré une accélération de la croissance des salaires, selon des données publiées mardi. Le consensus d'économistes sondés par l'agence Bloomberg avait tablé sur un recul légèrement plus prononcé de la consommation des ménages, à -2,9%, après -2,5% en août. La Banque du Japon, isolée sur la scène mondiale dans sa politique monétaire extrêmement accommodante destinée à soutenir l'économie de l'archipel, a maintenu la semaine dernière l'essentiel de cette politique, continuant à estimer que l'inflation que connaît actuellement le pays n'est pas accompagnée d'une croissance suffisante des salaires, qui alimenterait à son tour la consommation. Le Premier ministre nippon Fumio Kishida a quant à lui souligné jeudi dernier que "la hausse des salaires ne suit pas celle des prix" dans l'archipel, et annoncé un plan de soutien à l'économie japonaise de l'équivalent de plus de 100 milliards d'euros. En septembre, les salaires nominaux ont progressé de 1,2% sur un an, conformément aux attentes, selon des données distinctes publiées mardi, tandis que le recul des salaires réels s'est poursuivi pour le 18ème mois consécutif (-2,4%).

AUSTRALIE

La banque centrale relève son taux directeur face à l'inflation persistante

La banque centrale australienne a relevé son taux directeur à son plus haut niveau depuis près de 12 ans mardi, afin de maîtriser une inflation obstinée élevée. La Reserve Bank of Australia (RBA) a augmenté son taux d'un quart de point de pourcentage à 4,35%, son niveau le plus élevé depuis décembre 2011. Il s'agit de la première hausse en cinq mois et également de la première sous la direction de Michele Bullock, qui a pris ses fonctions de gouverneur de la RBA en septembre. Sa décision était attendue après que les der-

nières données ont montré une inflation annuelle de 5,4%, un chiffre plus élevé que prévu, au cours des trois mois précédant le 30 septembre. "Le pic de l'inflation est passé en Australie, mais elle reste trop élevée et s'est révélée plus persistante que prévu il y a quelques mois", a déclaré Mme Bullock dans un communiqué. "La question de savoir si un nouveau resserrement de la politique monétaire est nécessaire pour que l'inflation revienne à son niveau cible dans un délai raisonnable dépendra des données et de l'évolution de

l'évaluation des risques", a-t-elle ajouté. La banque centrale a annoncé que le

retour de l'inflation à 2% ou 3% d'ici fin 2025 était une "priorité".

AIRBNB

L'Italie ordonne la saisie de 779 millions d'euros pour évasion fiscale

Les autorités italiennes ont ordonné la saisie de plus de 779 millions d'euros auprès de la plateforme de locations Airbnb dans le cadre d'une enquête pour évasion fiscale, a indiqué la police financière lundi. Le parquet de Milan accuse Airbnb de ne pas avoir collecté une taxe sur les revenus locatifs perçus par les propriétaires sur une période allant de 2017 à 2021, selon la même source, et qui doit être reversée au fisc italien. La législation italienne oblige la plateforme américaine à collecter une taxe de 21% sur les locations de courte durée. Fin octobre, le gouvernement italien a affirmé son intention de lutter contre les locations de courte durée qui échappent au fisc et d'augmenter la taxation des propriétaires qui proposent plus d'un appartement sur des plateformes comme Airbnb. Un amendement au projet de budget 2024 prévoit la création d'un "code d'identification national" associé aux logements touristiques qui permettra de traquer ceux qui n'ont pas été déclarés au fisc, avait expliqué le vice-président du Conseil Antonio Tajani, à l'issue d'une réunion au sommet de la coalition gouvernante. Les propriétaires d'appartements en location de courte durée peuvent actuellement opter pour un taux forfaitaire de 21%. Ce taux montera à 26% pour d'autres appartements loués pour une durée de moins de 30 jours.

ANNABA

"Se rendre au travail à vélo", une initiative écologique de l'association Annaba Bike City

L'association Annaba Bike City a lancé une initiative modèle suggérant aux habitants de l'antique Hippone d'opter pour le vélo pour faire le trajet entre le domicile et le lieu de travail, dans l'optique de diffuser dans la société une culture environnementale, a indiqué, lundi, le président de l'association, Bilal Guerfi.

Ce responsable associatif a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette initiative, favorablement accueillie par de nombreux jeunes salariés des deux sexes depuis son lancement début octobre dernier, vise à "offrir l'opportunité aux citoyens de contribuer à atténuer les effets néfastes, notamment pour la couche d'ozone, des émissions quotidiennes de gaz diffusés par les tuyaux d'échappement des voitures, dangereux et participant à des changements climatiques aux graves conséquences".

Cette initiative, lancée dans les principales communes de la wilaya d'Annaba (chef-lieu, Sidi Ammar, Berrahal et El-Bouni), avec la mise à contribution d'un premier groupe de participants constitué de jeunes salariés des deux sexes, qui ont déjà parcouru, en un mois, 1.077 km à vélo pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui a épargné à l'atmosphère urbaine l'équivalent de 200 kg de dioxyde de carbone, selon M. Guerfi.

Il a ajouté que l'utilisation du moyen de transport le plus usité pour se rendre au travail, la voiture en l'occurrence, "contribue à la production d'une moyenne de 270 grammes de dioxyde de carbone par kilomètre parcouru".

Pour ce responsable associatif, l'utilisation d'un vélo pour se rendre sur le lieu de travail "représente une alternative environnementale qui concerne tout le monde car elle contribue à atténuer les dommages qui menacent la couche d'ozone". Selon la même source, "afin d'encourager les jeunes travailleurs à s'engager dans cette initiative environnementale, une plateforme numérique sera ouverte, qui permettra aux jeunes salariés intéressés de communiquer et d'échanger leur expérience en matière d'utilisation du vélo, et de s'enquérir des itinéraires cyclables les plus sûrs".

M. Guerfi a également indiqué que l'association qu'il dirige a développé un programme d'information et de sensibilisation qui promeut l'utilisation du vélo à travers la ville d'Annaba et les principales communes de la wilaya pour désengorger la circulation. Il a aussi fait part d'une coopération avec les autorités concernées afin de mettre en place des pistes cyclables, protégées et isolées des axes à grand trafic routier. L'association Annaba Bike City a pour ambition de généraliser l'utilisation du vélo, pour peu que des pistes adaptées soient aménagées, pour les déplacements dans les agglomérations et entre les villes proches les unes des autres.

TAMANRASSET

Plus de 20 établissements scolaires en cours de réalisation (wilaya)

Pas moins de 21 nouveaux établissements éducatifs tous paliers confondus sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tamanrasset, dans le cadre des efforts visant l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, ont indiqué lundi des responsables de la wilaya.

Il s'agit de cinq (5) lycées en cours de construction dans les communes d'Abelsa (3 lycées) et de Tamanrasset (2), alors qu'une étude de réalisation d'un lycée au village d'Aoutoul (20 km au nord de la wilaya) est en cours de l'élaboration, en sus de neuf (9) projets de collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Tamanrasset et de Tazrouk (160 km au nord-est de Tamanrasset), en

attendant le lancement des chantiers de réalisation de deux CEM au niveau des quartiers Moufflon et Adrian dans la commune du chef lieu de wilaya, a déclaré à la presse le wali de Tamanrasset, Boudraa Mohamed, en marge d'une récente visite d'inspection des chantiers de certains projets éducatifs.

Des études sont également en cours de préparation pour la réalisation de quatre (4) collèges d'enseignement moyen (CEM) à travers la commune d'Idlès, et au niveau des quartiers "Esalam" et "Tahaguine" à Tamanrasset, et à Tit (40 km au nord au nord de la wilaya), a-t-il dit.

Le secteur de l'éducation de la wilaya sera

ENVIRONNEMENT

Villes méditerranéennes : l'adoption d'une stratégie commune de lutte contre les dangers sanitaires et énergétiques soulignée

Les chercheurs participant au colloque international sur "les villes de la Méditerranée face aux dangers énergétiques et sanitaires", organisé lundi à Constantine, ont souligné la nécessité "d'adopter une stratégie commune de lutte contre ces dangers rencontrés par la ville et l'environnement".

Dans son allocution d'ouverture de la rencontre tenue à la faculté de l'architecture et de l'urbanisme de l'université Salah Bounbider Constantine-3, la directrice du laboratoire architecture, bioclimatique et environnement, Pr. Saliha Abdoua relevé que "les dernières recherches sur l'économie de l'énergie en architecture ont montré que beaucoup de constructions du pourtour méditerranéen n'ont pas intégré les données climatiques générant des risques pour la santé et une dilapidation de l'énergie".

Le but du colloque, a ajouté cette universitaire, est de "concevoir une stratégie pour les pays de cette région au travers de l'exploitation des résultats des recherches parvenues à découvrir des matériaux naturels alternatifs aux matériaux polluants qui préservent l'environnement, économisent l'énergie et réduisent les émissions de gaz".

Le président du



du Conseil jordanien pour les constructions vertes, Dr. Mohamad Asfour, a porté l'accent, de son côté, sur "l'importance de l'unification des efforts des chercheurs et du renforcement des relations avec le secteur économique en vue de modifier le

mode de construction par l'adoption des notions des constructions vertes et le recours aux matériaux économes en énergie et amis de l'environnement".

Pour Dr. Amar Benadji du laboratoire de recherches scientifiques sur les matériaux de

construction en Hollande, "les dangers générés par le mauvais usage de l'énergie dans les villes du bassin méditerranéen augmentent systématiquement de 1,7 % avec l'accroissement constant sur l'énergie dû au développement démographique, à l'évolution économique et aux changements climatiques".

L'intervenant a considéré que les villes des deux rives de la Méditerranée diffèrent sur les plans de la culture et des priorités mais partagent la même problématique soulevée par cette rencontre et qui lie la globalisation à la durabilité".

Les intervenants durant le colloque ont débattu d'autres axes dont les modes de consommation de l'énergie par les bâtiments, les matériaux de construction, l'impact de l'environnement extérieur et intérieur sur la santé de l'homme et les nouveaux outils de modélisation de l'environnement bâti.

PRÉPARATION DE LA PROCHAINE SAISON DU HADJ

Des "étapes significatives" franchies par l'ONPO (Slimani)

Le Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), M. Ahmed Slimani, a affirmé, lundi à Alger, que l'Office avait franchi, en coordination avec les secteurs concernés, "des étapes significatives" dans la préparation de la prochaine saison du Hadj 2024/1445.

Président à Dar El Imam (Mohammadia), la cérémonie de remises des autorisations à 50 agences de tourisme et de voyages qualifiées pour organiser la prochaine saison, M. Slimani a précisé que l'Office, en coordination avec les secteurs concernés, avait franchi "des étapes significatives" dans la préparation de l'opération, et ce, en applications des orientations du Gouvernement qui a mis l'accent sur "la nécessité de préparer cette opération à l'avance".

"Les mesures prises dans le cadre des préparatifs en cours sont intervenues après la rencontre tenue avec le ministère saoudien du Hadj, et les bureaux des affaires du Hadj des différentes missions", a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, il a indiqué que "les récentes rencontres avec les sociétés de transport, pour mettre les bases du pro-

gramme des vols, interviennent dans le cadre de l'exécution de l'agenda des opérations et des étapes préparatoires comprises dans le document des préparations préliminaires du ministère saoudien du Hadj, annoncées juste après la dernière saison du pèlerinage".

M. Slimani a estimé que la rencontre avec les 50 agences de tourisme et de voyages retenues pour cette année, constitue "le lancement effectif des préparatifs de la saison du Hadj", dans un contexte, a-t-il dit, "exceptionnel, qui marque le retour à la normale en matière de nombre de hadjis, en plus d'une panoplie de nouvelles procédures organisationnelles décrétées par les autorités du Royaume d'Arabie saoudite".

A cet égard, le directeur général de l'office a déclaré "qu'un soin a été apporté en amont à la passation des contrats et des services, tout en soutenant le système de formation et de sensibilisation sur le plan organisationnel, que l'office réalise sous la supervision du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs".

Dans le même cadre, M. Slimani a révélé

"l'achèvement de tous les contrats liés aux services de nos pèlerins notamment ceux liés à l'hébergement, au transport, et aux mesures liées aux rites du hadj, en attendant l'accomplissement des procédures d'organisation du travail des agences touristiques qui ont été chargées de se rendre au Royaume d'Arabie Saoudite pour achever les préparatifs relatifs aux contrats restants". Concernant le processus de sélection et de classement des agences de tourisme et de voyages, le responsable a indiqué qu'il était basé sur "un cahier de charges présenté avec des critères visant à réaliser la vision de l'Etat d'élever le niveau de performance d'une manière qui reflète la bonne prise en charge de nos chers pèlerins".

Il a également souligné l'importance de la réunion d'orientation qu'il a tenue avec les agences concernées par l'organisation de la prochaine saison de hadj, estimant qu'elle constitue un véritable point de départ pour la préparation de la saison, dont tous les préparatifs seront finalisés au cours du mois de février prochain".

BATNA

Un individu arrêté et des quantités de sucre saisies

Les éléments de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Batna ont arrêté un individu impliqué dans une affaire de spéculation sur des produits de consommation et saisi des quantités de sucre, a indiqué lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

"Des éléments de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Batna ont arrêté un individu âgé de 42 ans impliqué dans une affaire de spéculation sur des produits de consommation", a précisé la même source, soulignant que l'opération a été menée sur la base d'"informations faisant état d'un atelier clandestin dont le propriétaire, répondant aux in-

formationnelles (A.H), transformait du sucre subventionné en miel". La perquisition des lieux par une patrouille constituée à cet effet, après accomplissement des procédures légales, s'est soldée par la saisie de 2.225 kg de sucre, de 1.560 bouteilles (50 cl) d'eau de rose périnée, de 72 bouteilles en verre (25 cl) d'eau de rose périnée, de 144 bouteilles (25 cl) de vinaigre de cidre et plus de 8.600 kg de miel sans marque ni étiquette, dont une quantité était destinée à la vente sous la marque "+Balsam+", selon le communiqué.

"Une cuve d'une capacité de 1.000 litres, à moitié remplie de miel, a également été saisie, avec trois fours, un appareil de la

marque ROSIERE et une importante quantité d'étiquettes et de matériel de conditionnement", a ajouté la même source.

Le mis en cause a été arrêté pour spéculation sur des produits de consommation, exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce, non facturation et tromperie ou tentative de tromperie du consommateur.

"L'atelier clandestin a été mis sous scellés", ont fait savoir les services de la Gendarmerie, précisant que le miel saisi avait été détruit et les quantités de sucre blanc raffiné et l'appareil saisis avaient été remis à la direction du Domaine national.

KENYA

Des inondations font au moins 15 morts

Les crues fluviales et soudaines causées par les fortes pluies qui ont ravagé plusieurs régions du Kenya ont entraîné la mort d'au moins 15 personnes et la destruction d'habitations et d'autres propriétés, selon un rapport d'une agence humanitaire publié lundi.

La Croix-Rouge du Kenya a déclaré que plus de 15.000 ménages avaient été touchés, plus de 1.000 têtes de bétail tuées et plusieurs hectares de terres agricoles inondés dans tout le pays.

«De fortes pluies avec des effets d'inondation variables ont été signalées dans tout le pays.

Jusqu'à dimanche, 15.264 ménages ont été touchés, 15 victimes ont été signalées et au moins 1.067 têtes de bétail ont été tuées.

241 acres de terres agricoles ont été détruites par des crues soudaines», a indiqué la Croix-Rouge dans un communiqué publié à Nairobi, la capitale du Kenya.

Le communiqué indique également que plusieurs personnes ont été blessées à des degrés divers par les pluies qui



ont commencé à la mi-octobre. Le 3 novembre, le département météorologique du Kenya a émis un avertissement concernant des précipitations supérieures à la moyenne jusqu'à

lundi, mais il a également indiqué que les pluies actuelles devraient durer jusqu'en janvier 2024.

«De fortes pluies accompagnées de diverses inondations

ont été signalées dans tout le pays», a déclaré la Croix-Rouge, la plupart des morts et des destructions ayant été enregistrées dans le nord du Kenya.

Selon les météorologues, les pluies actuelles sont le résultat des conditions El Nino et d'un dipôle positif de l'océan Indien (IOD), qui sont actuellement présents dans l'océan Pacifique et l'océan Indien.

El Nino est un phénomène climatique qui se produit tous les deux à sept ans, tandis que l'IOD est un phénomène climatique lié aux températures de surface de l'océan.

Les fortes pluies, qui font suite à une sécheresse prolongée qui a laissé plus de quatre millions de personnes dans l'insécurité alimentaire, devraient atteindre leur maximum en novembre.

MAURITANIE

15 migrants sénégalais périssent dans un naufrage dans le nord-ouest du pays

Quinze migrants sénégalais ont péri au large de Nouadhibou (Mauritanie), a indiqué samedi le consul du Sénégal, Moulaye Abasse Boughourbal.

Il a expliqué que la pirogue des migrants cherchait à atteindre les côtes européennes lorsqu'elle a percuté un rocher près d'une plage.

«Ce bilan, a-t-il ajouté, est encore provisoire car de nombreux migrants sont portés disparus en mer. Certains se trou-

vent dans des conditions extrêmement difficiles, notamment des femmes enceintes, des enfants et des personnes malades.

Actuellement, douze d'entre eux sont hospitalisés.

Il y a un appel urgent pour évacuer ces personnes rapidement vers le Sénégal», a-t-il dit. «Une femme qui était à bord de la pirogue pleure ses deux enfants morts pendant qu'une autre a perdu son mari», a pour sa part indiqué El Hadj Kébé, assis-

tant au consul du Sénégal et président de la communauté sénégalaise de Nouadhibou.

Au cours de cette semaine, sept pirogues transportant 700 migrants sénégalais ont été interceptées à Nouadhibou.

En 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a enregistré 45 naufrages et 543 disparitions de migrants le long de la route ouest africaine, de l'Atlantique vers les îles Canaries en Espagne.

BULGARIE

Deux morts dans les intempéries

Deux hommes ont trouvé la mort à cause des fortes pluies et vents violents qui ont balayé la Bulgarie samedi, s'ajoutant aux 16 morts de la tempête Ciaran en Europe cette semaine.

Un homme de 51 ans est mort lorsqu'un mur s'est effondré sur lui dans le village de Razvigorovo, près de la ville de Shumen (est du pays), a annoncé le ministère de l'Intérieur.

La deuxième victime est un homme de 67 ans originaire de la ville de Veliki Preslav, dans la même région.

Il aurait marché sur un câble électrique endommagé alors qu'il ramenait ses moutons à la maison pendant la tempête.

Deux de ses animaux ont également été tués dans l'accident. Une femme a également été hospitalisée après avoir été blessée

par un arbre qui s'est effondré sur elle dans un jardin public à Shumen. Des centaines de pompiers, de sauveteurs et de policiers sont intervenus suite aux dégâts survenus en Bulgarie.

Dans plusieurs régions, la tempête a endommagé des toits et fait tomber des arbres et des poteaux électriques, provoquant des coupures de courant dans plusieurs dizaines de villages.

La ville de Devnya, dans l'est du pays, s'est déclarée en état d'urgence partiel après la tempête.

Ces nouvelles intempéries surviennent deux mois seulement après la mort de quatre personnes dans des pluies torrentielles qui ont inondé une partie de la côte bulgare de la mer Noire, coupant des ponts et bloquant des milliers de touristes.

TSUNAMIS

Un tiers de la population mondiale non couvert par des systèmes d'alerte précoce (ONU)

Un tiers de la population mondiale - des habitants des pays les moins avancés et des petits Etats insulaires en développement pour la plupart - n'est pas couvert aujourd'hui par des systèmes d'alerte précoce aux tsunamis, les catastrophes naturelles les plus meurtrières dans le monde, a indiqué l'ONU.

Les tsunamis «révèlent des inégalités profondément ancrées, les personnes les plus lourdement touchées étant les plus vulnérables : celles aux ressources limitées, vivant dans des communautés marginalisées, et celles déjà en proie à un chaos climatique qu'elles n'ont pas provoqué», indique le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, célébrée le 5 novembre de chaque année.

Pour le chef de l'ONU, les répercussions peuvent se faire sentir sur plusieurs générations.

Or, l'alerte précoce permet de sauver des vies et présente de grands avantages financiers.

La Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis 2023 coïncide avec le lancement de l'initiative «Alertes précoces pour tous» du Secrétaire général des Nations unies qui vise à faire en sorte que tous les habitants de la planète soient couverts par un système d'alerte précoce d'ici à 2027, «ce qui s'inscrit tout à fait dans la logique de la Cible G du Cadre de Sendai, qui encourage à étendre l'alerte et l'action précoces à l'ensemble de la population mondiale», a-t-on indiqué de même source.

«Notre initiative donne la priorité aux besoins des plus vulnérables», explique M.

Guterres, soulignant toutefois que «cela nécessite un investissement de 3,1 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années - un bien faible prix à payer pour protéger l'ensemble de la population contre les risques climatiques, qui s'amplifient rapidement».

Cette année, le thème de la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis s'accorde avec celui de la Journée internationale de prévention des catastrophes : lutter contre les inégalités pour un avenir plus résilient, selon le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe.

À l'échelle mondiale, plus de 700 millions de personnes vivant dans des régions côtières de faible altitude et des petits Etats insulaires en développement sont exposées à des événements extrêmes liés au niveau de la mer, notamment les tsunamis, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé de 2019.

Au cours des 100 dernières années, 58 tsunamis ont à eux seuls coûté la vie à plus de 260.000 personnes, soit en moyenne 4.600 décès par tsunami, un bilan humain plus lourd que n'importe quel autre aléa naturel, selon l'ONU.

Instaurée en décembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies, la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis a lieu le 5 novembre de chaque année.

Elle s'inscrit dans le droit-fil de la Journée internationale de prévention des catastrophes (13 octobre) et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, l'accord international visant à prévenir et à réduire les pertes liées aux catastrophes.

Cette Journée a également pour objectif, de sensibiliser à la prévention des risques liés aux tsunamis et de mieux préparer les populations.

NÉPAL

Le chef de l'ONU attristé par le tremblement de terre au Népal

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a été profondément attristé par le tremblement de terre au Népal, a indiqué lundi son porte-parole, Stéphane Dujarric.

«Revenant tout juste du Népal, le cœur encore rempli de l'hospitalité et de l'esprit du peuple népalais, le Secrétaire général exprime sa solidarité avec ce dernier et son gouvernement et présente ses sincères condoléances aux familles des victimes», a déclaré M. Dujarric.

«Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés». L'ONU travaille étroitement avec les autorités népalaises pour fournir

une assistance rapide, y compris de la nourriture, des abris et des médicaments, aux personnes sinistrées, a-t-il ajouté.

Le Programme alimentaire mondial a expédié six tonnes de nourriture aux zones touchées et fournit un soutien logistique au gouvernement.

L'Organisation mondiale de la santé a déployé des médicaments et du matériel pour répondre aux besoins en matière de soins primaires de 1.000 personnes.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a distribué plus de 2.000 kits d'abris d'urgence, et 3.000 kits supplé-

mentaires sont en cours d'acheminement. ONU Femmes collabore avec des groupes de femmes pour venir en aide aux cuisines communautaires et fournir des colis de secours, a précisé le porte-parole.

Ce séisme de magnitude 6,4 qui a frappé vendredi l'ouest du Népal est le plus important à avoir touché le pays depuis un tremblement de terre de magnitude 7,8 en 2015.

Les autorités népalaises ont confirmé 157 morts et 349 blessés, tandis que 17.529 habitations ont été partiellement endommagées et 17.792 complètement détruites.

CANADA

Plus de 400.000 fonctionnaires en grève au Québec face à l'inflation

Quelque 420.000 employés du secteur public du Québec, au Canada, sont en grève lundi pour obtenir des augmentations de salaire face à l'inflation, dans le cadre d'une mobilisation qui doit s'étendre sur plusieurs journées de novembre.

Une coalition des principaux syndicats de la province francophone cherche à obtenir des augmentations de deux à trois points au-dessus de l'inflation, qui a récemment ralenti à 3,8% en septembre sur un an, après un pic de 8,1% en juin 2022. Ecoles, établissements de santé ou encore services sociaux devraient être perturbés lundi. Trois autres journées de grève sont prévues pour la fin du mois de novembre. Le



gouvernement du Québec a proposé une augmentation de salaire de 10% sur cinq ans et un versement unique de 1.000 dollars canadiens (environ 680 euros) pour chaque fonctionnaire.

Dans un communiqué, les syndicats ont qualifié cette offre d'«insultante, offensante et méprisante», puisqu'elle ne répond pas, selon eux, à l'augmentation du coût de la vie et aurait pour effet d'«appauvrir» les travailleurs.

La coalition des syndicats a menacé lundi d'une «grève générale illimitée» si un accord n'était pas trouvé rapidement avec le gouvernement.

OUARGLA

Un nouveau centre d'hémodialyse au service des insuffisants rénaux

Les structures de santé de la wilaya d'Ouargla viennent d'être consolidées d'un nouveau centre d'hémodialyse susceptible d'améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur de la Santé.

D'une capacité d'accueil de 40 lits, cette nouvelle structure réalisée au niveau de la zone des équipements au chef lieu de wilaya devra prendre en charge plus de 150 malades, réduire la durée des rendez-vous des patients et combler le déficit accusé au niveau de l'actuel service d'hémodialyse d'une capacité de 15 lits seulement, a indiqué le directeur du secteur Tarek Belbey.

Ayant nécessité 53 millions DA puisés du budget supplémentaire de la wilaya (BS-2022), ce centre, équipé de 40 dialyseurs, est doté de cinq bureaux de consultation et de traitement, de trois salles d'accueil, d'une pharmacie, d'un laboratoire d'analyses médicales, encadré par un staff médical et paramédical qualifié.

S'exprimant lors de l'inauguration de ce centre dans le cadre de la commémoration du 69ème anniversaire de la Guerre de libération du 1er novembre 1954, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a souligné que "cette structure devra contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale des insuffisants rénaux, dont le nombre est sans cesse croissant ces dernières années, et aussi ceux issus des wilayas voisines".

Le même responsable a fait savoir que d'autres structures médicales devraient être inaugurées, en perspective, dont un centre de transfusion sanguine, appelé à réunir les conditions idoines à la satisfaction des donateurs et couvrir les besoins des services hospitaliers en cette matière vitale.

BATNA

Distribution de 15 ambulances et 5 véhicules 4 x 4 à des établissements de santé

Un premier lot constitué de 15 ambulances médicalisées et de 5 véhicules à 4 roues motrices a été distribué, jeudi, à des établissements de santé de la wilaya de Batna, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Benmalek.

Le chef de l'exécutif local a précisé que le lot comprend des véhicules conçus pour le transport de médicaments et de vaccins, en plus des ambulances médicalisées, dotées d'équipements de pointe, et des véhicules 4 x 4 destinés à l'administration des structures de santé.

Ces véhicules, qui profiteront aux établissements sanitaires situés dans des zones rurales isolées et reculées, faciliteront le travail du personnel médical et amélioreront la prise en charge et le transport des patients dans des conditions appropriées, a souligné M. Benmalek.

Selon le même responsable, ce premier lot fait partie d'une dotation "importante" comprenant, au total, 51 véhicules parmi lesquels 31 ambulances dont plusieurs seront distribuées "avant la fin de l'année en cours" et le reste "courant 2024".

Parmi les structures bénéficiaires de l'opération figurent de nouveaux établissements de santé situés à T'kout, Théniet El Abed et Ras Layoune, et des polycliniques se trouvant dans des zones isolées à l'exemple d'Ouled Amar, M'doukal et Talkhamt, a indiqué, de son côté, le directeur de la santé et de la population, Hamdi Chagouri.

HÉPATITE VIRALE

Plus de 190 cas enregistrés à El Oued (direction)

Pas moins de 191 cas d'hépatite virale ont été recensés durant les dix premiers mois de l'année en cours dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche des responsables de la direction locale de la santé. Les cas de cette maladie infectieuse se répartissent entre le virus de l'hépatite "B" (VHB), 88 cas, de type "A" (AHB) avec 84 cas et "C" (CHB) avec 19 cas, a expliqué le directeur de la Santé de la wilaya, Ali Gharbi.

Selon le même responsable, ces cas ont été recensés suite aux analyses médicales exigées dans l'établissement d'actes

PÉDIATRIE

350 participants attendus au 19^{ème} congrès de la SPO prévu les 16 et 17 novembre à Oran

Quelque 350 participants prendront part au 19^{ème} Congrès international de pédiatrie de la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), prévu les 16 et 17 novembre en cours à Oran, a-t-on appris, lundi, des organisateurs.

Le thème principal de ce congrès portera sur la pédiatrie dans tous ses aspects, à savoir l'endocrinopédiatrie, la neuro-pédiatrie, la chirurgie dentaire pédiatrique, entre autres, des thèmes toujours d'actualité, a-t-on souligné de même source.

Il sera aussi question d'aborder la néonatalogie, la gynéco-pédiatrie, ainsi que le diabète et l'obésité, a-t-on ajouté de même source.

Outre des experts algériens représentant différents établissements hospitaliers du pays, des spécialistes étrangers seront également présents à ce rendez-vous pour aborder les dernières



nouveautés et technologies en matière de traitement des pathologies pédiatriques, principalement la diabétolo-

gie, la pneumologie et la néonatalogie. Un riche programme de communications et d'ateliers est prévu, deux jours durant, traitant de "gynécologie pédiatrique", "le rôle de l'Odontostomatologiste dans le dépistage et des maladies générales", "les nouveautés thérapeutiques dans le diabète type 1" et "l'hypoglycémie, au-delà des idées reçues", a-t-on fait savoir.

D'autres ateliers sont également prévus, dont "la conduite pratique devant l'hémophilie" et "la relation des soins et l'éducation thérapeutique en diabétologie pédiatrique", entre autres.

TÉBESSA

Entrée en service avant fin 2023 de deux établissements hospitaliers (DSA)

Deux établissements publics hospitaliers (EPH) seront réceptionnés et mis en service "avant la fin de l'année en cours" dans la wilaya de Tébessa, a indiqué lundi le directeur de wilaya de la santé, Rabi Mezahoud.

Il s'agit de l'EPH 4 mars 1956 d'une capacité de 120 lits au chef-lieu de wilaya et d'un autre de 60 lits dans la commune d'El Oglia, a précisé le même responsable. Les travaux de réalisation et d'équipement des deux structures sont entièrement achevés, selon le même

cadre qui a indiqué que des actions d'aménagement extérieur et de nettoyage de l'environnement immédiat de ces hôpitaux sont actuellement menées.

Les équipements médicaux de radiologie, des laboratoires, des blocs opératoires, de réanimation, de dépistage et de diagnostic ont été acquis ainsi que les équipements bureautiques et administratifs, selon le même responsable.

L'EPH 4 mars 1956 sera divisé en deux parties, a précisé le directeur de la santé, ajoutant que la première de 80 lits sera

réservée à la médecine générale de sorte à alléger la pression sur les autres établissements, et la seconde de 40 lits destinée aux maladies psychiatriques.

Le même cadre a rappelé qu'au cours du premier semestre de cette année, l'hôpital Bendjedja Mehena de médecine et chirurgie pédiatrique a été mis en service.

Ces nouveaux établissements disposent de tous les moyens pour la prise en charge des patients et leur éviter le déplacement vers les wilayas voisines.

GHARDAÏA

Journées de formation sur la prévention des maladies vectorielles

La mise à jour des connaissances des praticiens de la région sur les maladies vectorielles et les techniques d'enquête épidémiologique y afférentes sont les principaux thèmes des journées de formation lancées lundi à Gharadaïa par la direction de la Santé et de la population.

Cette session de formation de trois jours sera mise à profit pour évaluer la situation de ces pathologies dans la région de Gharadaïa, et débattre des questions liées à la gestion technique de ces pathologies, au renforcement du système de gestion ainsi qu'à la mise à jour des connaissances de lutte, a expliqué à l'APS le Dr Mohamed Hamou, expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et spécialiste des maladies tropicales.

Ces journées de formation théoriques et pratiques sur le terrain, qui réunissent les professionnels du secteur de la Santé et les opérateurs locaux, notamment les membres des services d'hygiène des collectivités locales, les forestiers et responsables de l'environnement, sont une



occasion d'évaluer les réalisations enregistrées dans le domaine de lutte contre les maladies vectorielles (paludisme, virus West Nile et leishmaniose), a indiqué le Dr Hamou.

Aussi, les participants auront à plancher sur des programmes destinés à corriger les dysfonctionnements du secteur et à prévoir ses perspectives dans le cadre d'une approche globale en la matière à même de garantir une meilleure qualité de santé et de prise en charge des patients de ces maladies vectorielles, a-t-il poursuivi. Il a,

dans ce cadre, plaidé en faveur d'une approche préventive incluant l'ensemble des intervenants dans les domaines médical, hygiène de l'environnement, et de l'élaboration d'une stratégie qui met l'accent sur les premiers soins et la prise en charge des malades comme moyen efficace de pallier à la propagation de ces pathologies.

Et d'ajouter que la détérioration de l'hygiène environnementale constitue un élément de la prolifération des vecteurs potentiels de ces maladies, particulièrement (les rats, les moustiques et au-

tres insectes ou animaux). De son côté, le directeur local du secteur, Dr Ahmed Zenati, a indiqué à cette occasion que cette rencontre, organisée en faveur des professionnels de la santé de Gharadaïa, s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation visant à actualiser les connaissances sur ces pathologies et à favoriser la communication entre les différents praticiens.

Ces journées de formation permettent de "mettre à niveau les services de santé et améliorer la qualification de son capital humain (médecins et paramédicaux) pour relever les défis auxquels nous faisons face" a soutenu Dr Zenati.

Il a également mis en relief les actions engagées, en coordination avec les différents intervenants, dans la gestion de ces pathologies, notamment le virus West Nile et la mise en place de mécanismes efficaces favorisant le professionnalisme, la formation et l'évaluation, notamment en matière d'anticipation dans le diagnostic et le suivi médical des patients.

FAO Les conséquences néfastes des systèmes agroalimentaires actuels avoisinent les 10.000 mds de dollars (FAO)

Les systèmes agroalimentaires actuels font peser des coûts cachés sur la santé, l'environnement et la société avoisinant les 10.000 milliards (mds) de dollars par an, a alerté lundi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans son rapport publié sur son site web.

Ce montant représente presque 10 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, précise la FAO dans cette analyse réalisée dans 154 pays.

D'après cette édition 2023 sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, "plus de 70 % des coûts cachés sont dus à une mauvaise alimentation trop riches en graisses, en sucres et en aliments ultra-transformés.

Elle peut être à l'origine d'obésité et de maladies non transmissibles (cancer, maladies cardio vasculaire, diabète...) qui conduisent à leur tour à des pertes de productivité", prévient l'institution onusienne.

Ces pertes sont particulièrement importantes dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, a-t-elle encore constaté.

Par ailleurs, un cin-



quième des coûts totaux sont liés à l'environnement, détaillent les auteurs du rapport en évoquant les émissions d'azote et les émissions de gaz à effet de serre, les changements dans l'affectation des terres ou l'utilisation de l'eau.

"Il s'agit d'un problème qui touche tous les pays et dont l'ampleur est probablement sous-estimée du fait

des données limitées dont on dispose", ont-ils estimé, supposant toutefois que les pays à faible revenu sont proportionnellement les plus durement touchés par les coûts cachés des systèmes agroalimentaires liés à l'environnement.

Ceux-ci représentant plus du quart de leur PIB, contre moins de 12 % pour les pays à revenu intermédiaire et

moins de 8 % pour les pays à revenu élevé. "Dans les premiers, ce sont les coûts cachés liés à la pauvreté et à la sous-alimentation qui sont les plus importants", précise le rapport.

Face à ce problème, la FAO invite les pouvoirs publics et le secteur privé à mener plus régulièrement des analyses détaillées des coûts cachés ou coûts "véritables" des systèmes agroalimentaires afin de mettre en place des mesures permettant de réduire les dommages subis.

Cité dans le rapport, le directeur général de la FAO, QU Dongyu, a plaidé pour un engagement collectif en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires actuels pour le bien de tous", notamment à travers des mesures permettant de faire face à la crise climatique, de lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'insécurité alimentaire".

SOUDAN DU SUD 1,6 million d'enfants menacés de malnutrition en 2024 (ONU)

Plus de 1,6 million d'enfants de moins de cinq ans sont menacés de malnutrition en 2024 au Soudan du Sud en raison notamment des conséquences des inondations, a alerté lundi le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU.

"Nous constatons une augmentation extrêmement préoccupante de la malnutrition" à cause notamment des inondations et du surpeuplement qu'elles engendrent dans certaines zones, souligne dans un communiqué la directrice du PAM au Soudan du Sud, Mary-Ellen McGroarty, ajoutant: "Ce

sont les jeunes enfants qui en souffrent le plus durement". "Plus de 1,6 million d'enfants de moins de cinq ans devraient souffrir de malnutrition en 2024", ajoute le communiqué.

En mai, l'Unicef estimait que la malnutrition menaçait 1,4 million d'enfants en 2023.

Le communiqué évoque notamment la situation dans le comté de Rubkona (nord), où les eaux ont submergé de vastes étendues de terre, obligeant des communautés entières à vivre sur de petites îles depuis 2021.

Le coût des denrées alimentaires de

base y a grimpé de plus de 120% depuis avril. "C'est la réalité de la vie en première ligne de la crise climatique", estime Mary-Ellen McGroarty. La crise a été aggravée par l'afflux de centaines de milliers de Sud-Soudanais fuyant la guerre au Soudan, qui se retrouvent en situation d'"urgence alimentaire".

Le Soudan du Sud est confronté à une "grave crise humanitaire", selon la Banque mondiale, qui estimait en septembre qu'environ 9,4 millions de personnes, soit 76% de la population, auraient besoin d'une aide humanitaire en 2023.

INDE Pollution: circulation alternée à partir de la semaine prochaine à New Delhi

La capitale indienne va instaurer une semaine de circulation alternée pour les véhicules individuels à partir du 13 novembre afin d'aider à la diminution de la pollution atmosphérique qui asphyxie la mégapole depuis plusieurs jours, ont annoncé lundi les autorités.

Selon la société suisse de surveillance de la qualité de l'air, IQAir, lundi, le niveau de particules PM 2,5, les plus dangereuses, a atteint 184 micro-

grammes par mètre cube, soit 12 fois supérieur au niveau quotidien maximum fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un brouillard toxique, alimenté par les brûlis agricoles, les émissions industrielles et du transport routier, stagne dans la mégapole de 30 millions d'habitants. Gopal Rai, le ministre de l'Environnement de Delhi, a annoncé une semaine de circulation alternée qui débutera à partir du 13 no-

vembre, au lendemain de Diwali, fête hindoue des lumières, pendant laquelle la population fait traditionnellement brûler de nombreuses bougies et exploser des pétards.

"Après Diwali, la pollution peut encore augmenter", a déclaré M. Rai, lors d'une conférence de presse. La situation sera réexaminée après le 20 novembre, a-t-il ajouté. M. Rai a également annoncé que les écoles de la ville resteraient

fermées jusqu'au 11 novembre et que les activités de construction seraient interdites. Les gaz d'échappement des véhicules contribuent pour plus de la moitié de la concentration de PM 2,5 dans l'air de la ville au moment de Diwali, selon une étude réalisée l'an dernier par le Centre pour la science et l'environnement. La circulation alternée a déjà été mise en œuvre dans la capitale indienne en 2016, 2017 et en 2019.

PAKISTAN L'OMS signe un protocole d'accord pour soutenir le programme de couverture sanitaire universelle

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signé lundi un protocole d'accord avec le gouvernement pakistanais pour soutenir le programme de couverture sanitaire universelle dans le pays, a rapporté Radio Pakistan.

Selon ce média sonore, l'OMS s'est engagée à renforcer son soutien en fournissant des équipements essentiels et des ambulances et en facilitant la rénovation des établissements de santé, et notam-

ment les centres de soins primaires et secondaires, ainsi que le déploiement d'unités mobiles.

Cette initiative devrait améliorer considérablement l'accessibilité et la qualité des services de santé, atteignant plus de 90 % des établissements de soins de santé primaires, a ajouté la même source.

S'exprimant lors de l'événement, Palitha Gunarathna Mahipala, le représen-

tant de l'OMS au Pakistan, cité par l'OMS Pakistan sur son compte officiel X, a souligné que les agents de santé constituent l'épine dorsale du système de santé et jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des communautés et des systèmes de santé.

Renforcer les capacités des agents de santé grâce au programme de soutien au Pakistan est l'une des principales priorités de l'OMS, a-t-il conclu.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ La Semaine mondiale d'information sur la résistance aux antimicrobiens du 18 au 24 novembre

La Semaine mondiale annuelle d'information sur la résistance aux antimicrobiens (RAM), qui aura lieu du 18 au 24 novembre, veut mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens et promouvoir les meilleures pratiques parmi les parties prenantes de l'approche "Une seule santé", dans le but de réduire l'émergence et la propagation d'infections pharmacorésistantes, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La résistance aux antimicrobiens survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites ne répondent plus aux agents antimicrobiens.

En raison de la résistance aux médicaments, les antibiotiques et autres agents antimicrobiens deviennent inefficaces et les infections deviennent difficiles ou impossibles à traiter, ce qui augmente le risque de propagation, de forme grave de la maladie et de décès.

Cette année, le thème de la campagne mondiale d'information sur la RAM restera le même qu'en 2022, à savoir: "Ensemble, prévenons la résistance aux antimicrobiens".

La résistance aux antimicrobiens est une menace pour les humains, les animaux, les plantes et l'environnement, selon l'OMS.

C'est pourquoi, le thème de cette année appelle à une collaboration intersectorielle pour préserver l'efficacité des antimicrobiens.

De multiples facteurs - parmi lesquels l'utilisation excessive de médicaments chez l'être humain, pour le bétail et l'agriculture, ainsi que le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène - ont amplifié la menace que représente la résistance aux antimicrobiens dans le monde entier.

Selon l'ONU, pour réduire efficacement la RAM, tous les secteurs doivent utiliser les antimicrobiens avec prudence et de manière appropriée, prendre des mesures préventives pour réduire l'incidence des infections et appliquer les bonnes pratiques en matière d'élimination des déchets contaminés par les antimicrobiens.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Le pays connaît l'une des plus grandes épidémies de choléra au monde (OMS)

Plus de 41.000 cas de choléra, dont 314 décès, ont été signalés cette année en République démocratique du Congo (RDC), ce qui en fait l'une des plus grandes épidémies de choléra au monde, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Alors que la crise sanitaire complexe en RDC s'est aggravée depuis le début de l'année, les cas de choléra ont de nouveau augmenté dans le pays, avec les cas concentrés dans l'est touché par les conflits, a indiqué l'OMS dans un communiqué.

Après un premier pic en avril 2023, environ 1.000 cas ont été signalés chaque semaine, a précisé l'OMS, soulignant que des épidémies plus importantes et plus durables représentent des défis supplémentaires pour les agents de santé, déjà surchargés.

Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*.

Le choléra reste à l'échelle mondiale une menace pour la santé publique et un indicateur de l'absence d'équité et de l'insuffisance du développement social.

Selon l'OMS, entre 1,3 et 4 millions de cas de choléra et entre 21.000 et 143.000 décès dus au choléra sont signalés chaque année dans le monde. En octobre 2023, le gouvernement de la RDC a lancé un plan visant à éliminer la maladie d'ici à 2030.

QU'ELLE SOIT ROUGE OU BLANCHE LA VIANDE EST MAUVAISE POUR LE CHOLESTÉROL

Que l'on consomme de la viande rouge ou de la viande blanche comme la volaille a les mêmes effets sur le taux de cholestérol dans le sang, selon une étude américaine.

Une étude dirigée par les chercheurs de l'hôpital d'Oakland (Californie) va bousculer nos idées reçues sur la consommation de viande. Alors que l'on répète souvent qu'il vaut mieux consommer de la viande blanche que de la viande rouge, il semble que toutes deux auraient les mêmes effets sur le taux de cholestérol dans le sang.

Pour cette étude, les chercheurs ont recruté des hommes et des femmes en bonne santé, âgés de 21 à 65 ans et ayant un IMC compris entre 20 et 35 kg/m². Chacun d'entre eux a été attribué à un régime alimentaire de façon aléatoire : viande rouge, viande blanche et régimes protéinés sans viande qu'ils ont suivis pendant 4 semaines.

"Lorsque nous avons planifié cette étude, nous nous attendions à ce que la viande rouge ait un effet plus négatif sur le taux de cholestérol sanguin que la viande blanche, mais nous avons été surpris que ce ne soit pas le cas. Les effets sur le cholestérol sont identiques lorsque les niveaux de graisse saturée sans viande qu'ils ont suivis pendant 4 semaines."



Krauss, directeur de recherche sur l'athérosclérose et auteur principal de cette étude publiée dans le Journal of Clinical Nutrition.

Les résultats vont donc dans le sens des recommandations préconisant des régimes alimentaires comportant une forte proportion de fruits et légumes.

3 portions de fromage par semaine (30 à 40 g).

CHOLESTÉROL : MÉFIEZ-VOUS DE CERTAINS ALIMENTS

Il faut suivre certaines recommandations pour maintenir votre cholestérol à un bon seuil. Il en est de même de l'estrop important et que vous devez le diminuer. Faut-il se priver de certains aliments ?

Doit-on cesser de manger des œufs ? Évidemment, quand on a trop de cholestérol dans le sang, il est recommandé d'en avaler peu dans son alimentation, même si celle-ci n'entre que pour une part modeste dans le total. Les œufs en étant plutôt bien pourvus, il est classiquement déconseillé d'en abuser. Cependant, tout le cholestérol de l'œuf est concentré dans le jaune, le blanc n'en contient pas du tout. Par ailleurs, les œufs apportent des protéines intéressantes. C'est pourquoi les médecins ne demandent pas de s'en priver totalement. « En cas de taux de cholestérol élevé, il est seulement recommandé de limiter sa consommation à 2 œufs entiers par semaine », confirme la diététicienne Véronique Liégeois.



Faut-il faire une croix sur le beurre et le fromage ?

Le cholestérol se trouve essentiellement dans les produits d'origine animale, plus particulièrement dans les aliments riches en acides gras saturés, dont les produits laitiers fort partie. Pour réduire son taux de cholestérol, il est donc préconisé de diminuer sa consommation de beurre et de fromage. « Mais le régime conseillé dépend toujours de ce que les personnes mangent au départ, nuance le Dr Lecerc. En cas d'excès, on va leur dire, bien sûr, de diminuer un peu la quantité de ces produits. Cependant, s'ils en mangent déjà raisonnablement, on leur suggérera plutôt d'autres modifications du mode de vie, susceptibles de diminuer leur risque cardio-vasculaire. »

Conclusion : les personnes qui mangent 2 œufs ou moins ont une plaque significativement plus faible que celles qui en mangent 3 ou plus. Mais là où l'étude surprend, c'est qu'elle ne retrouve aucune relation directe entre le niveau de consommation d'œufs et les taux de cholestérol. Ce serait donc bien un facteur de risque (surtout pour les diabétiques), mais pas parce qu'il fait grimper le cholestérol.

meilleur pour la santé ! Pour rééquilibrer favorablement nos apports en matières grasses, l'idée est de remplacer une bonne part des graisses saturées par des acides gras mono et polyinsaturés, fournis notamment par les huiles végétales, les fruits secs oléagineux et les poissons gras.

Par ailleurs, les lipides contenus dans les produits laitiers ne constituent pas la seule menace. Comme le rappelle une analyse publiée dans « Plus Médicines » (juillet 2012), il faut aussi se méfier des graisses cachées dans les aliments industriels, comme l'acide stéarique (E270) ou palmitique, qui peuvent représenter jusqu'aux deux tiers de notre consommation (charcuterie, plats cuisinés, pâtisseries, viennoiseries...).

Alors, concrètement, quelle est la portion raisonnable quotidienne pour les personnes souffrant d'hypercholestérolémie ? « En principe, on a droit à 5 ou 10 g de beurre (le petit carré du restaurant) par jour, par exemple sur les tartines du matin », rappelle Véronique Liégeois. Le Dr Laurence Benedetti, micronutritionniste, autorise pour sa part à ses patients

Teneur en cholestérol par mg pour 100 g :
Cervelle : 2 200
Jaune d'œuf : 1 150
Rognons : 370
Foie : 265
Beurre : 260
Crème : 124
Fromage : 50 à 100
Poulet : 90
Poisson : 70

Canicule : 9 conseils pour se rafraîchir sans clim'

1/9 - Gardez les stores et volets fermés
Pour conserver au maximum la fraîcheur de votre habitation, fermez les volets et/ou les stores dès que le soleil éclaire les fenêtres ; pensez-y le matin avant de partir travailler ! Investissez aussi dans un thermomètre pour la maison et fermez les volets et/ou les stores dès que la température extérieure dépasse la température intérieure. Une petite gymnastique qui permet de rester au frais.

2/9 - Créez des courants d'air
À la nuit tombée, ouvrez grand vos fenêtres pour profiter de l'air frais extérieur. Si votre logement possède un étage, ouvrez aussi les fenêtres du haut pour évacuer l'air chaud qui se trouve dans la maison - c'est ce qu'on appelle un "effet cheminée".

3/9 - Détournez votre ventilateur
Remplissez un bol ou encore un sac en toile avec des glaçons et placez-le devant un ventilateur. L'air diffusé sera plus frais et plus humide, comme une brise marine.

4/9 - Gardez un brumisateur à froid
Plusieurs fois par jour, mouillez-vous le visage et les cheveux avec un brumisateur d'eau pour conserver une sensation de fraîcheur. Et entre deux "pschitt", conservez-le au réfrigérateur pour un effet glaçon. Pensez également aux "bouillottes froides" : des linges remplis de glaçons à placer sous les pieds ou sur la poitrine.

5/9 - Humidifiez les draps
Humidifiez un drap et suspendez-le devant votre fenêtre entrouverte : cette astuce de grand-mère fonctionne vraiment pour rafraîchir l'air intérieur grâce à l'évaporation. À faire dans la chambre à coucher pour bien dormir malgré les températures élevées.

6/9 - Réaménagez votre intérieur
Pour favoriser la circulation de l'air et encourager la sensation de fraîcheur, commencez par désencombrer votre intérieur : rangez les bibelots qui accumulent la chaleur, roulez les tapis qui donnent chaud, débarrassez les couvre-lits (idem).

7/9 - Utilisez les végétaux
Qu'ils soient d'intérieur ou d'extérieur, les plantes entretiennent une agréable atmosphère de fraîcheur grâce au mécanisme d'évapo-transpiration : voilà une bonne raison de fleurir son intérieur avec l'arrivée de l'été ! Arrosez de préférence le soir pour rafraîchir l'air ambiant.

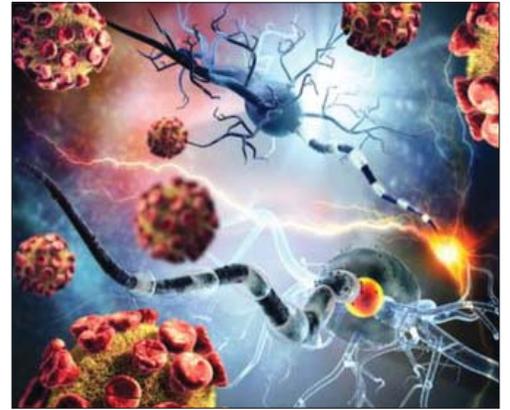
8/9 - Débranchez les appareils électroniques
Même lorsqu'ils ne sont pas utilisés, nos ordinateurs, chargeurs de téléphone, multirisques... génèrent de la chaleur. Il est donc recommandé de les éteindre et de les débrancher totalement. Évitez également d'utiliser vos appareils chauffants : sèche-cheveux, four, bouilloire...

9/9 - Hydratez-vous
Boire de l'eau tout au long de la journée (et pas des sodas) c'est indispensable en période de fortes chaleurs pour rester en bonne santé : privilégiez l'eau fraîche mais non glacée. Mangez froid (des salades, des quiches...) en favorisant les aliments qui hydratent comme la pastèque, le concombre, le melon...

Du gras dans les neurones pour supprimer les crises d'épilepsie ?

Les traitements antiépileptiques ne fonctionnent pas pour tous les patients. Une nouvelle voie de recherche étudie le rôle des lipides dans les neurones. En quantité suffisante, ces graisses pourraient réduire voire supprimer les crises chez les patients.

es médicaments sont inefficaces, et si vous essayez le gras ? C'est la piste que suivent des chercheurs de l'université de Louvain en Belgique pour le traitement de l'épilepsie. Des premiers résultats sur la mouche à fruits ou drosophile suscitent l'espoir quant à une application chez l'Homme. Les drosophiles possèdent une protéine nommée Skywalker qui joue un rôle primordial pour maintenir la communication entre les cellules du cerveau. Dans leur étude parue dans Nature Structural and Molecular Biology, les scientifiques ont découvert chez l'Homme un équivalent : la protéine TBC1D24. Celle-ci se connecte grâce à des graisses spécifiques du cerveau. En cas de mutation, cette protéine fonctionne mal et peut entraîner des troubles sévères, comme l'épilepsie. Dans cette maladie, le cerveau est anormalement excité, les connexions entre neurones peuvent devenir incontrôlées et excessives. Cela provoque des crises convulsives : mouvements saccadés, hallucinations visuelles ou auditives, perte de connaissances.



Un cerveau suffisamment gras

70% des patients épileptiques sont porteurs de cette mutation. Les graisses spécifiques pourraient donc être un allié de poids pour palier ces dysfonctionnements.

Les chercheurs ont augmenté la concentration de lipides spécifiques dans le cerveau des drosophiles porteuses de la mutation Skywalker. Ils ont observé l'arrêt total de crises. Ces

données suggèrent que les patients porteurs de TBC1D24 pourraient bénéficier d'un apport en graisses dans le cerveau. Les scientifiques cherchent maintenant à développer des moyens d'augmenter la concentration de ces lipides

dans le cerveau des malades. Ils pensent que ces travaux pourraient aussi être utiles aux personnes épileptiques non-porteuses de la mutation. Une hypothèse à vérifier par des études ultérieures.

EPILEPSIE : UN SEUL ET UNIQUE MÉDICAMENT POUR STOPPER LES CRISES

L'eslicarbazépine rendrait la gestion quotidienne de la maladie plus simple pour les malades atteints d'épilepsie.

Un médicament que l'on ne prend qu'une seule fois par jour pour stopper les crises d'épilepsie se révélerait tout aussi efficace qu'un médicament à prendre deux fois, selon une nouvelle étude financée par le laboratoire portugal BIAL-Portela & Ca., et qui sera présentée le 19 avril à lors du congrès annuel de l'Académie américaine de neurologie, à Vancouver (Canada)

"Avoir une option thérapeutique qui permet de ne prendre un médicament qu'une seule fois par jour peut être intéressante pour les patients nouvellement diagnostiqués qui ont besoin d'apprendre à gérer leur traitement". "L'étude montre que l'eslicarbazépine serait aussi efficace que la carbamazépine pour prévenir les crises d'épilepsie, un médicament plus ancien et plus prescrit dont il est dérivé," a déclaré le Dr Sean Hwang, neurologue au Centre de soins de l'épilepsie de Great Neck, à New

York (États-Unis). Actuellement la carbamazépine, commercialisée au début des années 60, est le premier médicament prescrit aux patients qui souffrent de crises d'épilepsie, que ces crises soient partielles (sans perte de conscience) ou complexes (avec perte de conscience). Une étude menée sur les deux médicaments a révélé que 71% des patients qui prenaient de l'eslicarbazépine et 76% de ceux qui prenaient la carbamazépine n'avaient pas connu de crise pendant au moins 6 mois.

Du sport pour calmer les crises

La pratique régulière du sport constitue un outil thérapeutique intéressant pour diminuer l'intensité et la fréquence des crises, souligne l'association Epilepsie France. Les personnes épileptiques n'ont pas de raison d'être sur le banc de touche en matière de pratique sportive. Au contraire, l'activité physique devrait être davantage considérée comme une corde supplémentaire à l'arc thérapeutique. C'est ce qu'a rappelé l'association Epilepsie France, à l'occasion de la journée internationale de l'épilepsie lundi 8 février.



Michèle Vidal est professeure d'activités physiques spécialisée dans l'éducation sportive de patients épileptiques au centre de lutte contre l'épilepsie de la Teppe, près de Valence (Drôme). Son expérience sur le terrain l'a convaincue de l'effet anti-épileptique du sport auprès des patients qu'elle accompagne. "Pour

le moment peu d'études scientifiques viennent valider les bienfaits du sport pour le patient épileptique, mais sur le terrain, on observe une

réelle diminution de la fréquence et de l'intensité de crises lors de la pratique", explique-t-elle à l'AFP.

Par un mécanisme complexe, le sport agirait dans le cerveau à prévenir les courts-circuits à l'origine des crises d'épilepsie, ces décharges d' influx nerveux anormaux. "Il y a moins de crises, souvent elles sont moins sévères. Et chez certains patients, cela va améliorer des troubles qui vont accompagner l'épilepsie: des troubles anxieux, dépressifs, du sommeil..." juge de son côté le Dr Gilles Huberfeld, neurologue à l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière à Paris, interrogé par Franceinfo. Les bienfaits du sport sur les patients seraient multiples. Le bien-être ressentirait diminuerait le stress, la peur et l'anxiété, facteurs de risque des crises d'épilepsie. Mais les patients gagneraient en confiance, se sentant moins stigmatisés à cause de la maladie.

MAURITANIE

Conférence sur le renforcement de la sécurité dans les régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique

La capitale mauritanienne Nouakchott accueille depuis dimanche une conférence sur la promotion de la paix et du développement dans les régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique, rapporte l'agence de presse officielle mauritanienne AMI.

Selon la même source, la conférence, qui se tient sous le thème "Revitaliser les processus de Nouakchott et de Djibouti", se poursuivra jusqu'à mardi et vise à "renforcer la coopération en matière de sécurité et de renseignement pour faire face au terrorisme, à l'extrémisme et au crime organisé transnational dans le continent africain".

Elle vise également à promouvoir la paix et le développement dans les pays de la Communauté des Etats sahélo-sahariens et de la Corne de l'Afrique, a-t-on ajouté de même source.

"Les groupes terroristes ont intensifié leurs activités dans des pays africains qui étaient jusque-là préservés des attaques de ces groupes, ce qui nécessite le renforcement de la coordination et de la coopération entre les services de sécurité et de renseignement dans chaque région et

entre les différentes régions", a déclaré le ministre mauritanien de la Défense, Hanana Ould Sidi, lors de son intervention.

Selon le ministre mauritanien, "l'Union africaine a initié les processus de Nouakchott et de Djibouti (en 2013) comme deux mécanismes de renforcement de la coopération régionale dans les domaines de la sécurité et du renseignement, en appui à la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transnationale organisée." Pour sa part, le directeur de la gestion des conflits à l'Union afri-



caine, Alhaji Sarjoh Bah, a souligné "la nécessité de réfléchir à la mise en place d'un mécanisme pour faire face à la détérioration des conditions dans ces régions (le Sahel et la Corne de l'Afrique) et d'activer l'intégration entre les différents pays du continent pour limiter l'action des organisations terroristes."

GUINÉE

Neuf morts et six blessés graves lors d'une attaque contre une prison à Conakry (justice)

Neuf morts et au moins six blessés graves ont été enregistrés, dans la nuit du vendredi à samedi, dans l'attaque contre la prison centrale de Conakry perpétrée par des personnes non identifiées, ont appris des médias,

lundi, de source judiciaire. Dans une note d'information du parquet général près la Cour d'appel de Conakry, le procureur général Yamoussa Conté a affirmé que "9 dépôts de corps sans vie avaient été enregistrés dans les struc-

tures sanitaires de Conakry, à la suite des échanges de tirs entre assaillants et forces de défense et de sécurité".

Parmi les corps des victimes, on dénombre des civils tués à bord d'une ambulance, des militaires

des forces de défense et de sécurité et des corps de personnes non identifiées parmi les assaillants", a-t-il ajouté.

Selon lui, les blessés par armes à feu sont actuellement hospitalisés à l'hôpital national Donka.

MALI

22 Casques bleus blessés par des engins explosifs (ONU)

Vingt-deux Casques bleus de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), en cours de retrait du pays, ont été blessés ce week-end lorsque leur convoi a été victime de nouveaux engins explosifs improvisés, a indiqué lundi un porte-parole de l'ONU.

Les Casques bleus de la Minusma ont quitté le 31 octobre leur camp de Kidal (nord-est), dans un long

convoi de dizaines de véhicules en direction de Gao.

Près d'une semaine plus tard, le convoi n'avait toujours pas atteint la principale ville du nord du Mali, à environ 350 km de leur point de départ.

"Samedi le convoi est tombé sur deux autres engins explosifs improvisés près de la ville d'Anéfis. 22 soldats de la paix ont dû être évacués

par voie aérienne pour recevoir des soins immédiats à Gao", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Cela porte à six le nombre d'incidents similaires depuis le départ du convoi de Kidal.

Le 1er novembre, huit Casques bleus avaient été blessés et évacués, et sept vendredi, à chaque fois en raison d'un engin explosif improvisé.

NIGERIA

Au moins 11 personnes tuées dans une attaque terroriste

Une dizaine de personnes ont été tuées et plusieurs autres sont portées disparues après une attaque de terroristes dimanche dans des rizières de l'Etat de Borno (nord-est du Nigeria), ont affirmé lundi des habitants.

Les agriculteurs sont souvent pris pour cibles dans le nord-est du pays,

où les attaques terroristes ont fait quelque 40.000 morts et plus de deux millions de déplacés depuis 2009.

Les assaillants, soupçonnés d'appartenir au groupe terroriste "Boko Haram", ont pris d'assaut des rizières dimanche soir dans le district de Zabar-mari, proche de la capitale

régionale Maiduguri. Selon des sources locales citées par l'AFP, ils ont égorgé des habitants et en ont enlevé d'autres. Les agriculteurs du village de Karkut se trouvaient dans leurs plantations pendant la nuit pour protéger leurs récoltes des vols avant de les transporter chez eux le lendemain matin. "Nous

avons retrouvé 11 cadavres, tous égorgés par les attaquants de Boko Haram", a déclaré Babakura Kolo, chef de la milice locale qui a participé à l'évacuation des victimes. Plusieurs personnes sont portées disparues et quatre victimes ont survécu à leurs blessures et ont été transportées à l'hôpital.

SOMALIE

L'armée annonce la reprise d'une nouvelle zone de l'emprise d'Al-Shebab

L'armée somalienne a annoncé, lundi soir, la reprise d'une nouvelle zone qui était sous le contrôle des éléments du mouvement terroriste Al-Shebab, dans le centre du pays. L'agence de presse somalienne, Sonna a rapporté que les forces militaires ont repris le contrôle de la zone "Bragg Muhammad Dawud", située à

16 kilomètres de la zone "Dabaglo" dans le gouvernorat de "Mudug", alors qu'elles effectuaient des opérations de ratissage dans les zones frontalières du gouvernorat. Il a été indiqué que "les éléments armés ont fui la zone, tandis que les forces traquent les résidus du terrorisme pour assurer la sécurité et la stabilité". De-

puis plus de dix ans, les forces somaliennes combattent le groupe terroriste, qui a mené de nombreuses attaques, tué des centaines de civils, de membres du personnel de sécurité et de soldats et pris pour cible des installations et des hôtels gouvernementaux, notamment dans la capitale Mogadiscio.

SOUDAN

3 millions d'enfants déplacés depuis le début de la crise, selon l'UNICEF

Pas moins de 3 millions d'enfants ont été déplacés au Soudan, depuis le début du conflit entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

"La communauté internationale et les parties au conflit doivent intensifier leurs efforts et trouver des solutions aux problèmes de millions d'enfants et de familles qui continuent de subir les pires conséquences de la violence", a déploré l'UNICEF dans un communiqué publié, lundi.

Le communiqué a, également, fait savoir que les enfants "paient le prix fort pour une crise dont ils ne sont pas responsables".

"Le Soudan connaît aujourd'hui la plus grande crise de déplacement d'enfants au monde, avec 3 millions d'enfants fuyant la violence généralisée, à la recherche de sécurité, de nourriture, d'abris et de soins de santé, la plupart à l'intérieur du Soudan. Alors que quelque 14 millions d'enfants au Soudan ont un besoin urgent d'une aide humanitaire vitale", a ajouté l'UNICEF.

BURKINA FASO

Au moins 35 terroristes neutralisés dans deux régions

Au moins 35 terroristes ont été "neutralisés" lundi lors d'opérations antiterroristes menées par les forces de défense et de sécurité dans l'est et dans le nord du Burkina Faso, indiquent des sources sécuritaires citées par l'agence d'information Burkinabé (AIB).

Ces sources sécuritaires ont indiqué lundi qu'une équipe mixte de policiers et de volontaires pour la défense de la patrie (VDP, supplétifs de l'armée) a lancé une offensive sur un groupe armé terroriste dans la localité de Tiéri, dans la province de la Gnagna, dans l'est du Burkina Faso.

En plus d'au moins 16 morts dans les rangs des terroristes, certains ont été capturés vivants et une importante quantité de matériels détruits, selon les mêmes sources.

Le même jour, selon l'AIB, les Forces de défense et de sécurité de Kelbo (nord) ont opposé une "farouche" résistance à une vingtaine de terroristes venus les attaquer, les neutralisant lors des combats.

CAMEROUN

20 morts dans une attaque armée dans le Sud-Ouest

Au moins 20 personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées lundi, par des hommes armés, à Mamfé, dans le Sud-Ouest du Cameroun, ont annoncé les autorités locales.

"Aux environs de 3h du matin (heure locale) lundi, des compatriotes ont été victimes d'une grande attaque dans le quartier appelé Egbekaw, un des quartiers les plus anciens de Mamfé.

Au moins 20 personnes ont été massacrées. Nous avons déjà découvert 20 corps calcinés", a déclaré le préfet Viang Mekala. Le maire Tabenchong Robertson Ashu, a confirmé, de son côté, les déclarations du préfet indiquant que le nombre de morts pourrait augmenter.

"Nous déplorons la mort d'au moins 20 personnes cette nuit. Les corps sont déposés à la morgue de l'hôpital de Mamfé. Les recherches se poursuivent pour voir s'il n'y a pas d'autres victimes.

Le nombre pourrait croître dans les prochaines heures", a indiqué le maire. "Nous appelons les populations à rester calmes", a-t-il conclu. L'autorité administrative précise que "20 maisons ont été incendiées et 7 personnes sont à l'hôpital de Mamfé en soins intensifs".

PALESTINE

Gaza devient "un cimetière pour les enfants", déplore le chef de l'ONU

La "catastrophe" provoquée par l'agression armée sioniste contre la bande de Ghaza "rend la nécessité d'un cessez-le-feu humanitaire plus urgente à chaque heure qui passe", a plaidé lundi le secrétaire général de l'ONU, décrivant Ghaza comme "un cimetière pour les enfants".

"Les parties au conflit, et la communauté internationale, font face à une responsabilité immédiate et fondamentale: mettre un terme à cette souffrance collective inhumaine et augmenter radicalement l'aide humanitaire à Ghaza", a déclaré Antonio Guterres à la presse. "Le cauchemar à Ghaza est plus qu'une crise humanitaire, c'est une crise de l'humanité", a-t-il commenté, ajoutant que "Ghaza devient un cimetière pour les enfants". Selon le dernier bilan du ministère de la Santé palestinien, 10.022 personnes dont plus de 4.000 en-

fants, ont été tués dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dans les bombardements sionistes dévastateurs. "Plus de journalistes auraient été tués en une période de quatre semaines que dans aucun autre conflit ces trois dernières décennies", a ajouté Antonio Guterres, alors que le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a dénombré lundi au moins 36 journalistes et employés de médias dont 31 Palestiniens et un Libanais ont été tués depuis le 7 octobre. Et "plus de travailleurs humanitaires de l'ONU ont été tués que lors de pé-

riode comparable dans l'histoire de notre organisation", a déploré le secrétaire général, rendant hommage aux 89 membres de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) tués. Le chef de l'ONU a d'autre part insisté sur l'aide humanitaire insuffisante passant par Rafah, point de passage avec l'Egypte, vers la bande de Gaza assiégée. L'ONU vient de lancer un appel aux dons de 1,2 milliard de dollars pour aider 2,7 millions de personnes (la totalité des habitants de la bande de Ghaza et 500.000 habitants de Cisjordanie).

USA-CHINE

Discussions Chine/Etats-Unis sur la régulation de leur arsenal nucléaire

Les Etats-Unis et la Chine ont tenu lundi des discussions sur le contrôle des armes nucléaires, une nouvelle étape diplomatique entre les deux puissances avant une rencontre entre leurs dirigeants attendue la semaine prochaine.

Ces échanges, les premiers du genre depuis la présidence de Barack Obama, survien-

ent alors que Washington s'est inquiété récemment d'un renforcement accéléré de l'arsenal nucléaire de Pékin.

Aucun progrès concret n'est attendu à l'issue de ces discussions, qui font suite à la visite fin octobre à Washington du ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi.

"Nous avons toujours

appelé la Chine à s'engager véritablement sur la question de la régulation des arsenaux et de la réduction des risques stratégiques", a déclaré à la presse le porte-parole du département d'Etat américain Vedant Patel.

Il s'agit de "poursuivre les efforts visant à gérer la relation (entre les deux pays) de manière responsable et à

s'assurer que la compétition ne dégénère pas en conflit", a-t-il ajouté.

Le président américain Joe Biden pourrait rencontrer son homologue chinois Xi Jinping la semaine prochaine à San Francisco en marge du sommet de l'Apec (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique). La réunion n'a pas été confirmée par Pékin.

ESPAGNE

L'opposition à l'amnistie des indépendantistes catalans se durcit

L'opposition de droite et une partie de la magistrature durcissent le ton en Espagne contre une loi d'amnistie des indépendantistes catalans que négocie le Premier ministre sortant Pedro Sanchez en échange de sa reconduction au pouvoir. Arrivé deuxième des élections législatives du 23 juillet, M. Sanchez a jusqu'au 27 novembre pour obtenir la confiance du Parlement et se maintenir au pouvoir, faute de quoi un nouveau scrutin devra être convoqué. Afin d'obtenir le

soutien indispensable des députés des partis indépendantistes catalans, le socialiste a accepté leur exigence d'une loi destinée à amnistier les séparatistes poursuivis par la justice espagnole, notamment pour leur implication dans la tentative avortée de sécession de la Catalogne en 2017. Déjà assuré du soutien de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC), formation séparatiste modérée à la tête de cette région du nord-est de l'Espagne, il ne lui manque plus que le feu vert d'Ensemble

pour la Catalogne (Junts Per Catalunya), le parti de Carles Puigdemont, leader des événements de 2017. L'entourage de M. Sanchez est optimiste sur la conclusion très proche d'un accord. Dans ce contexte, la justice espagnole, qui réclame déjà M. Puigdemont pour son rôle dans les événements de 2017, a annoncé lundi qu'il était également visé par une enquête relative aux troubles en Catalogne ayant suivi la condamnation en 2019 à la prison de dirigeants indépendantistes.

GRANDE BRETAGNE

Droit de grève: le gouvernement britannique dévoile les conditions

Le gouvernement britannique a détaillé lundi les conditions d'application d'un service minimum pendant les grèves dans les secteurs jugés "vitaux", une mesure critiquée par les syndicats, qui multiplient les mouvements sociaux depuis plus d'un an face à la crise du coût de la vie que traverse le pays. Le gouvernement conservateur présentera ce mardi au Parlement la loi devant mettre en pratique ce service minimum, dont le principe a été voté fin juillet dans certaines professions,

comme les ambulanciers, les transports ferroviaires ou la police aux frontières.

"Nous prenons la juste décision de long terme (...) dans la lignée d'autres pays, pour assurer la sécurité de la population et continuer de fournir les services publics vitaux dont les personnes qui travaillent dur ont besoin", a affirmé le Premier ministre Rishi Sunak, cité dans un communiqué dans lequel Downing Street a défendu des règles "efficaces et proportionnées". A quelques

semaines des fêtes de fin d'année, qui avaient été perturbées l'an dernier par des grèves dans les transports, Rishi Sunak a également assuré que son gouvernement faisait "tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher les syndicats de perturber le Noël de millions de personnes".

La loi, dénoncée comme une atteinte au droit de grève par les syndicats, s'appliquera en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, sauf pour les ambulanciers, pour lesquels le texte ne concernera que l'Angle-

terre, la santé étant une responsabilité déconcentrée au Royaume-Uni.

"Le service minimum ne va faire que renforcer les tensions" dans le secteur, a réagi Maryam Es-lamdoust, secrétaire générale du syndicat du ferroviaire TSSA. "Il s'agit d'une nouvelle tentative flagrante du gouvernement pour détourner l'attention des dégâts qu'il a fait dans les services publics", a aussi dénoncé la secrétaire nationale du syndicat GMB, Rachel Harrison, citée par l'agence PA.

POLOGNE

Le président charge le Premier ministre de former un nouveau gouvernement

Le président polonais a annoncé lundi charger le Premier ministre sortant de former un nouveau gouvernement après les élections d'octobre qui ont vu les conservateurs au pouvoir arriver en tête sans toutefois obtenir de majorité parlementaire.

"J'ai décidé de confier la mission de former un gouvernement au Premier ministre Mateusz Morawiecki", a déclaré le président Andrzej Duda dans une allocution télévisée. Le parti Droit et Justice (PiS) de M. Morawiecki est arrivé en tête des élections générales du 15 octobre, mais sans obtenir de majorité et il n'a que peu de chances de parvenir à former une coalition.

"Si la mission du représentant du parti Droit et Justice (PiS) n'aboutit pas, le parlement choisira dans la phase suivante un candidat au poste de Premier ministre et je le nommerai sans délai", a ajouté le président Duda. L'opposition libérale, dirigée par Donald Tusk, est arrivée en seconde position, mais si elle s'allie avec deux petits partis, la Troisième voie centriste et la Gauche, elle pourrait rassembler 248 sièges, sur les 460 que compte le Parlement.

BANGLADESH

La police disperse une manifestation d'ouvriers au nord de Dacca

La police au Bangladesh a dispersé mardi au nord de Dacca, une manifestation d'ouvriers du textile qui revendiquaient la hausse du salaire mensuel minimum, ont rapporté des médias.

Ils ont incendié un bus. Nous avons tiré des gaz lacrymogènes pour les disperser", a déclaré Sarwar Alam, le chef de l'unité de la police de Gazipur, cité par des médias.

Ces violences ont éclaté à Gazipur où, selon la police, quelque 6.000 travailleurs ont manifesté à la suite de rumeurs selon lesquelles les autorités s'approprieraient à augmenter le salaire mensuel minimum d'un montant inférieur de moitié à leur revendication.

Le comité du salaire minimum nommé par l'Etat, qui comprend des représentants des fabricants, des syndicats et des experts en salaires, doit annoncer un nouveau montant mardi.

Selon un officier de police, les ouvriers ont réagi avec fureur après la publication de "fausses informations" sur les réseaux sociaux, qui indiquaient que des dirigeants syndicaux avaient été arrêtés et que le comité allait augmenter le salaire mensuel minimum à 12.000 takas seulement.

Les manifestants exigent un quasi-triplement du salaire mensuel minimum, actuellement à 8.300 takas (70 euros) et qu'ils veulent voir grimper à 23.000 takas (190 euros).

Selon les syndicats, les ouvriers ont été durement frappés par l'inflation, qui a atteint près de 10% en octobre, et par la dépréciation d'environ 30% du taka par rapport au dollar américain depuis le début de l'an dernier.

BOLIVIE

Heurts entre mineurs et policiers lors d'une manifestation

La police a dispersé lundi à La Paz une manifestation de mineurs réclamant au gouvernement de nouvelles licences pour extraire de l'or dans des zones que les écologistes voudraient protéger.

Des heurts ont éclaté entre des policiers anti-émeutes et des manifestants qui cherchaient à s'emparer du siège du Service national des zones protégées (Sernap) et de l'autorité administrative régulant l'exploitation minière en Bolivie, selon des médias locaux.

Après ces affrontements, plusieurs institutions ont été "placées sous protection policière", a déclaré à la presse le vice-ministre de l'Intérieur Johnny Aguilera. La police n'a fait état d'aucun blessé ni d'aucune arrestation.

La Fédération des coopératives minières d'or de Bolivie (Fecmabol), qui a déclaré lundi le début d'une grève illimitée, est venue gonfler les rangs du cortège à La Paz afin d'obtenir une rencontre avec le président bolivien Luis Arce.

APN

Le ministre de la Communication présente le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a présenté, mardi à Alger, le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une séance plénière à l'APN, M. Laagab a présenté un résumé de ce projet de loi "détaillant la loi sur l'information adoptée par les deux chambres du Parlement", affirmant que le projet "intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et en concrétisation de ses engagements notamment ceux liés au secteur".

Le projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique a pour principal objectif, souligne le ministre, de "doter le secteur d'un système juridique solide, permettant aux journalistes d'exercer confortablement leur métier et aux citoyens d'accéder à l'information crédible, au service du pays".

"Le projet de loi vise à pallier les lacunes ayant précédemment entaché les législations relatives aux médias en vue de mettre en place un cadre juridique à l'exercice médiatique", a ajouté M. Laagab, relevant que "le projet dé-



finir une série de termes, d'instances et d'individus habilités à exercer l'activité de la presse écrite et la presse électronique, ainsi que les conditions y afférentes".

Il a évoqué, dans ce sens, les principaux points contenus dans le texte du projet concernant "le système de déclaration auquel est soumise la presse écrite et électronique, dans le sens où un dossier doit être soumis à l'autorité compétente, répondant aux conditions énoncées, tout en veillant à lever les

obstacles bureaucratiques", ainsi que "l'obligation pour la presse électronique de se conformer à la domiciliation algérienne (dz)".

Le texte du projet de loi, qui vise également à "renforcer la pensée démocratique et pluraliste, et ce, à la lumière des évolutions technologiques que connaît le monde, tout en tenant compte de la réalité du secteur, repose sur le principe du droit à l'information, tant le droit du citoyen à accéder à l'information que le droit

du journaliste à la présenter, dans le respect des religions et en évitant la propagation du discours de haine et d'autres aspects stipulés par la Constitution algérienne", a poursuivi le ministre.

Le projet de loi exige également, pour l'importation de périodiques étrangers, "l'obtention d'une licence délivrée par le ministère de la Communication, et prévoit la création d'une autorité de régulation de la presse écrite et électronique, ainsi que les missions qui lui incombent, qui seront détaillées dans un texte exécutif", ajoute le ministre.

Au terme de la présentation du texte du projet de loi, M. Laagab a fait part de "sa disposition à prendre en considération toutes les propositions des députés et à modifier ce qui est nécessaire afin de parvenir à une loi globale et solide au service du secteur, à même de garantir la qualité des services médiatiques et renforcer le professionnalisme dans la pratique médiatique".

GUELMA

"Cassette", une nouvelle œuvre en préparation par le Théâtre régional Mahmoud-Triki

Une nouvelle pièce de théâtre produite par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma sous le titre "Cassette" est en cours de préparation, a indiqué lundi à l'APS, le responsable de la cellule de la communication de cet établissement culturel, Mohamed-Amine Guernine.

Mise en scène par le jeune dramaturge Fakhredine Lounis, "Cassette" est une adaptation de la pièce de théâtre "Le voyage de Handala, de l'inattention à la vigilance" du défunt dramaturge syrien Saadallah Wannous (1941-1997), a précisé M. Guernine.

Les préparatifs de cette pièce de théâtre dont les personnages seront interprétés par sept comédiens, devraient durer jusqu'à la fin de novembre en cours.

La représentation générale est prévue pour la première quinzaine de décembre prochain, a-t-il ajouté.

TIMIMOUN

Caravane de sensibilisation au profit des écoliers sur l'Office du parc national culturel

Une caravane d'information et de sensibilisation sur les missions de l'Office national du parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt a été organisée au profit des écoliers de la wilaya de Timimoun, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Placée sous le signe "Connaitre votre patrimoine et le préserver", cette manifestation tend à faire connaître le patrimoine matériel et immatériel existant au niveau du parc culturel et la préservation de ses composantes, a indiqué à l'APS

Mohamed Fayed, cadre de l'Office. Le programme de cette caravane, menée en coordination avec la direction de l'Éducation, prévoit des activités de sensibilisation sur le patrimoine et les voies de sa préservation. Riche d'un patrimoine matériel et immatériel séculaire, la wilaya de Timimoun abrite plus de 480 casbah et Ksour témoignant d'une longue histoire de la région, un système d'irrigation traditionnel désigné sous le vocable de Foggara, en plus d'un legs

culturel consistant en des genres lyriques, dont l'Ahellil, classé patrimoine universel par l'UNESCO. Elle compte aussi des vestiges et des sites archéologiques, dont les grottes d'Ighzer et de Ksar Aghled, dans la commune de Ouled Saïd, qui font partie de cette richesse patrimoniale, très admirée par les touristes. Plusieurs vieux Ksour relevant du parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt ont été classés par l'Office, dont le site de Tinerkoul, qui a fait l'objet

d'une opération de restauration, en attendant sa classification avec d'autres ksour et sites de la région en coordination avec le Centre algérien du patrimoine bâti en argile. Au regard de l'importance de ces Ksour et de leur valorisation économique, une ville cinématographique a été édiflée dans la wilaya, à l'initiative du ministère de la Culture et des Arts à l'effet de mettre en valeur ces espaces et bâtis de cette région par les producteurs.

APS

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE SHARJAH "Bab el-Oued" d'Ahmed Taibaoui remporte le Prix du meilleur roman arabe

Le romancier algérien Ahmed Taibaoui a remporté, jeudi aux Emirats arabes unis, le prix du "Meilleur roman arabe" pour son livre "Bab El-Oued", et ce, à la clôture de la 42e édition de la Foire internationale du livre de Sharjah. Le livre primé est paru en 2023 aux éditions "Dar ech-chorouk". L'écrivain algérien avait déjà reçu des distinctions pour ces livres, notamment le Prix littéraire Naguib-Mahfouz décerné par l'Université américaine du Caire (2021) pour son roman "Ikhtifaa Assayid La Ahad" (disparition de monsieur personne) et le Prix Tayeb-Salih pour la création littéraire au Soudan (2014) pour son ouvrage "Maout Naïm" (mort douce).

CINÉMA

Le film d'horreur "Five Nights at Freddy's" reste en tête du box-office nord-américain

Le film d'horreur "Five Nights at Freddy's" est resté en tête du box-office pour son deuxième week-end dans les salles nord-américaines, devant "Priscilla", biopic sur la femme d'Elvis Presley, selon les chiffres publiés dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Mais en dépit de son avance en termes de ventes de billets, "Five Nights at Freddy's" a connu une chute vertigineuse de popularité par rapport au week-end de sa sortie, passant de 78 millions de dollars la semaine dernière à seulement 19,4 millions cette semaine.

Le long-métrage inspiré d'un jeu vidéo diffusé à la fois dans les salles et sur la plateforme Peacock d'Universal "s'écroule durant ce deuxième weekend", constate l'analyste David Gross.

Le film met en scène des mascottes animatroniques hantées qui cherchent à tuer un agent de sécurité de nuit, interprété par Josh Hutcherson - son plus grand rôle depuis les "Hunger Games" - et sa petite sœur dans une ancienne pizzeria avec des jeux d'arcade abandonnés. Ce week-end encore, le long-métrage est suivi par le film-concert de la chanteuse Taylor Swift "The Eras Tour", sorti voici quatre semaines et qui comprend des scènes tournées lors de trois concerts différents. Il engrange 13,5 millions de dollars. "Killers of the Flower Moon", film signé par Martin Scorsese, reste à la troisième place avec sept millions de dollars amassés dans les salles nord-américaines et franchissant la barre symbolique des 100 millions de dollars dans le monde.

Le film, qui dure plus de trois heures, doit être diffusé sur la plateforme de streaming d'Apple mais aucune date n'a été encore annoncée. Pour sa première sortie ce weekend, "Priscilla", film de Sofia Coppola sur l'épouse du "King", se retrouve en quatrième place avec cinq millions de dollars de gains.

L'oeuvre, basé sur le livre de Priscilla Presley "Elvis and me", suit les relations tumultueuses entre la star du rock'n'roll et cette dernière, depuis leur première rencontre sur une base militaire en Allemagne alors qu'elle avait 14 ans et Elvis 24 ans, jusqu'à leur rupture acrimonieuse. Cailee Spaeny, 25 ans, qui joue le rôle titre du biopic, a été consacrée meilleure actrice par la Mostra de Venise. Jacob Elordi a été couvert de louanges par les critiques pour sa performance dans le rôle d'Elvis. Pour l'analyste David Gross, le film connaît "des débuts plutôt honnêtes pour un drame romantique". Il va peut-être gagner en popularité vu "les critiques excellentes et les bons chiffres d'audience". En cinquième place, on trouve le film en langue espagnole "Radical", qui recueille 2,7 millions de dollars lors de son premier week-end. Basé sur une histoire vraie, il raconte l'histoire d'un enseignant dans une ville mexicaine qui "teste une méthode radicale pour libérer la curiosité et le potentiel de ses élèves", selon le producteur Pantelion Films.

Voici le reste du top 10:

- 6: "Exorcist: Dévotion" (2,2 millions de dollars)
- 7: "After Death" (2 millions de dollars)
- 8: La Pat' Patrouille: la super patrouille le film" (2 millions de dollars)
- 9: "What Happens Later" (1,6 million de dollars)
- 10: "Freelance" (1,2 million de dollars).

ESPACE

La NASA découvre le trou noir le plus éloigné jamais détecté

Des astronomes américains ont découvert le trou noir le plus éloigné jamais détecté aux rayons X, grâce aux télescopes de la NASA, a déclaré lundi l'agence spatiale américaine.

Le trou noir se trouve à un stade de croissance précoce qui n'avait jamais été observé auparavant, sa masse étant similaire à celle de sa galaxie hôte. En combinant les données de l'observatoire de la NASA Chandra X-ray Observatory et ceux du télescope James Webb Space Telescope de l'agence, une équipe de chercheurs a pu trouver le signe indicateur d'un trou noir en croissance, 470 millions d'années seulement après le big bang.

Ce résultat pourrait expli-

quer comment certains des premiers trous noirs supermassifs de l'univers se sont formés, a dit la NASA. L'équipe a découvert ce trou noir dans une galaxie nommée UHZ1 en direction de l'amas de galaxies Abell 2744, situé à 3,5 milliards d'années-lumière de la Terre.

Les données du Webb ont cependant révélé que la galaxie est beaucoup plus éloignée que l'amas, à 13,2 milliards d'années-lumière de la Terre, où l'univers n'avait que 3% de son âge actuel, selon la NASA.



Les Etats de l'ESA s'accordent pour un "soutien financier" aux fusées Ariane 6

Les 22 Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) se sont accordés pour fournir un "soutien financier" afin d'assurer la viabilité économique et la compétitivité des fusées Ariane 6 et Vega-C, stratégiques pour l'accès autonome de l'Europe à l'espace, a annoncé lundi le directeur de l'ESA général Joseph Aschbacher.

Cet accord, conclu à l'occasion d'un sommet spatial à Séville (Espagne), comprend une subvention annuelle d'un maximum de 340 millions d'euros pour financer l'équilibre économique du lanceur lourd européen Ariane 6 du 16e au 42e vol.

Cela correspond aux lancements prévus de 2026 jusqu'à l'horizon 2030.

L'équilibre financier des 15 premiers vols était déjà assuré par un précédent accord.

Pour la petite fusée italienne Vega-C, clouée au sol après un accident en décembre 2022, la subvention des Etats pourra atteindre 21 millions d'euros annuels du 26e au 42e vol, selon M. Aschbacher. Ces subventions doivent permettre

d'assurer aux deux fusées de faire face à la féroce concurrence internationale, en particulier de l'américain Space X, qui tire à lui seul près de deux fusées par semaine. Outre la subvention, l'ESA s'est de son côté engagée à acheter quatre vols dits "institutionnels" par an à Ariane 6 et trois à Vega-C pour mettre en orbite des satellites européens.

L'Europe spatiale propose une compétition pour fabriquer un vaisseau-cargo

Le Conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) va lancer une compétition d'industriels pour offrir un service de transport cargo vers la Station spatiale internationale d'ici 2028, a annoncé son directeur général lundi. Le projet nécessitera "des

capacités de transport, d'arrimage et de rentrée (dans l'atmosphère), choses que l'Europe ne possède pas à ce jour", a remarqué le directeur général de l'ESA (22 Etats membres), Josef Aschbacher, dans son discours introductif à ce conseil qui réunit

les ministres européens à Séville (Espagne). Le programme de vaisseau-cargo permet de "dire, voilà nous devons maintenir de grandes missions, mais nous démarrons petit pour ne pas perdre de temps", a expliqué une source proche des discussions.

M. Aschbacher a proposé lundi une "compétition entre des entreprises européennes innovantes", pour un service qui "pourrait évoluer plus tard vers un véhicule habité et servir d'autres destinations au-delà de l'orbite basse". Ce projet implique

"plus d'autonomie pour l'Europe en orbite basse", selon une source proche des négociations. Le financement de l'ESA pour la première phase du projet "est déjà sécurisé", selon M. Aschbacher, et "sera complété avec des contributions privées".

PUBLICITÉ

Large empty rectangular box for advertising content.

Large empty rectangular box for advertising content.

HAND/EXCELLENCE (MESSIEURS)

Le maintien, principal "défi" du MC Saïda après avoir frôlé le forfait

L'équipe de handball (messieurs) du MC Saïda jouera, vendredi prochain, son premier match de la nouvelle saison du championnat de l'Excellence, en rendant visite au HBC El Biar pour le compte de la 2e journée, après avoir profité de l'arrêt de compétition, pendant près de trois semaines, pour rattraper le retard important dans ses préparatifs d'avant saison.

Ce retard avait incité la direction du MCS à demander le report de son premier match, une demande acceptée par la Fédération algérienne de la discipline, avant que l'arrêt des activités sportives, en solidarité avec le peuple palestinien, ne vienne arranger davantage les affaires du staff technique des Vert et Rouge.

Une trêve coïncidant avec l'intervention des autorités locales pour remettre de l'ordre dans la maison de l'équipe qui a failli même déclarer forfait pour l'actuel exercice, en raison d'interminables problèmes financiers, ayant causé le départ de plusieurs joueurs, l'été dernier. Pour compenser tous ces départs vers d'autres équipes, dont la plupart actifs dans le championnat d'Excellence, la direction du 'Mouloudia' a recruté pas moins de sept nouveaux joueurs, issus principalement des jeunes catégories et manquant d'expérience du niveau supérieur. Un paramètre qui constitue le principal souci du staff technique dirigé par l'entraîneur



neur Dahmani Bellemou, selon ce technicien. Le coach du MCS sera également sur les jeunes du club, qui évoluaient la saison passée dans les catégories des cadets et des juniors, à l'image d'Aïmer, Atik et Bakdi, a-t-il encore fait savoir.

Cependant, le manque de compétition de ces joueurs risque de leur jouer un mauvais tour, reconnaît Dahmani Bellemou, qui a œuvré, tout au long des précé-

dentes séances d'entraînement, à parfaire la cohésion entre les nouveaux et les anciens joueurs.

Une opération qui n'a pas été menée de la meilleure manière possible, en raison de l'absence de matchs amicaux, puisque les gars de Saïda se sont contentés d'en disputer un seul contre le MC Oran, club relégué en deuxième palier, ce qui est peu pour une équipe qui a, de surcroît, enregistré un retard sensible dans le lan-

gement de sa préparation d'intersaison.

Redonner à la formation ses lettres de noblesse

Face au MCO, les protégés de Bellemou ont, toutefois, laissé une bonne impression en parvenant à renverser leur adversaire après un début de match difficile. Une victoire qui devrait les mettre en confiance avant d'entrer en scène dans la compétition officielle, s'est réjoui leur entraîneur, qui fait du maintien parmi l'élite son "défi" principal.

D'autre part, la direction du club, qui était sur le point de se retirer avant le début de la compétition, cherche à s'offrir les moyens financiers nécessaires pour faire face aux charges de l'équipe et honorer ses engagements envers les joueurs qui ont besoin d'être réguliers pour garder leur motivation.

Une mission qui s'annonce difficile, sachant que leur équipe, qui jouera dans le groupe A composé

de 12 clubs, sera appelée à effectuer de longs déplacements à travers différentes régions du pays, au cours desquels un parcours total estimé à 15.000 km sera parcouru, nécessitant de gros moyens financiers.

Outre l'engagement des autorités locales pour accompagner le club, la direction de ce dernier table également sur le concours des proches de l'équipe parmi les hommes d'affaires. Le récent geste de l'un de ces derniers, en dotant les joueurs de tenues sportives, s'inscrit d'ailleurs dans ce registre, lequel geste a énormément été loué par la direction du MCS.

Parallèlement, le club, assisté par les autorités locales, s'est lancé à la conquête d'un contrat de parrainage auprès des opérateurs économiques activant dans la région, a-t-on appris de la direction du 'Mouloudia', estimant qu'il s'agit là du seul moyen pour éviter la déperdition du club et la relance de son école, jadis considérée comme l'une des meilleures sur la scène de la petite balle algérienne.

ESCRIME/COUPE DU MONDE 2023 (SABRE MESSIEURS ET DAMES)

Plus de 300 athlètes de 45 pays attendus à l'étape d'Alger (Organisateurs)

Quelque 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays prendront part à l'étape d'Alger de la Coupe du monde 2023 de Sabre (messieurs et dames), prévue du 9 au 12 novembre à La Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, a annoncé mardi le directeur de l'organisation Samir Hammoudi.

L'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre verra la participation de 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays et à leur tête l'Italie, le Japon, les Etats-Unis, alors que l'Algérie sera représentée par 22 athlètes dont 11 dames, a précisé Samir Hammoudi lors d'une conférence de presse animée à l'hôtel Mercure à Ain-Benian (Alger).

Le même responsable a fait savoir que "l'Algérie compte organiser une compétition à la hauteur de sa notoriété dans l'objectif de lancer cette discipline au plan international comme elle a l'habitude de le faire lors des années précédentes", soulignant que "tout est fin prêt au niveau de la salle abritant cet événement (...)" les délégations commencent à rallier Alger et seront hébergées dans les meilleures conditions.

A cet égard, le cahier des charges de la compétition prévoit l'hébergement des athlètes dans des hôtels de 4 ou 5 étoiles. "Les délégations seront hébergées au niveau des hôtels Aurassi, le Mercure d'Ain-Benian et Radisson à Hydra.

La délégation japonaise a été la première à rallier Alger emmenée par la championne du monde à Milan (Italie), Misaki Emura, première japonaise couronnée au sabre en juillet dernier. De son côté, l'entraîneur de la sélection féminine Zahra Guamir a indiqué que "l'étape d'Alger sera l'occasion pour les athlètes algériens messieurs et dames de se frotter au haut niveau et faire partie des tableaux 64 et 32 afin de glaner le maximum de points dans l'optique d'une qualification aux Jeux olympiques 2024 de Paris. Les escrimeuses Saoussene Boudiaf et Zahra Kahli qui ont bénéficié d'une bourse pour s'entraîner à l'étranger auront à cœur de monter sur le podium.

Pour rappel, les escrimeuses Saoussene Boudiaf, Zahra Kahli, Kaouther Mohamed-Belekbir et Abik Bounkeb (par équipes) ont validé leur billet aux JO 2024 de Paris.



Les épreuves individuelles (messieurs et dames) auront lieu du 9 au 11 novembre, alors que la quatrième et dernière journée sera consacrée aux épreuves par équipes (du 7h30 au 17h00), selon le programme de la compétition établi par les organisateurs. Pour le bon déroulement de la compétition,

l'instance internationale a désigné un bureau technique composé de 33 membres et 20 juges internationaux diplômés du Master en arbitrage. L'Algérie avait organisé du 10 au 13 novembre 2022 à la salle Harcha-Hacène d'Alger une étape de la coupe du monde de Sabre (messieurs et dames).

TAEKWONDO - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2023

L'Algérien Hani Tebib (-74 kg) décroche le bronze

L'Algérien Hani Tebib (-74 kg) a remporté la médaille de bronze de sa catégorie au Championnat d'Afrique de taekwondo, après sa défaite par abandon en demi-finale face à l'Egyptien Ramy Aissa, lundi à Abidjan.

Vainqueur en quart de finale devant l'Ivoirien Jean Kouame (2-0), Tebib a du abandonner en demi-finale en raison d'une blessure alors que le score était (1-1).

De son côté, Islam Guetfaya (-87 kg) a été éliminé en quart de finale face au Marocain Sofiane Alassabi (0-2). Lors de la première journée de compétition, disputée dimanche, les athlètes algériens Zahra Charef (+73 kg), Maram Saad Djaballah (-49 kg) et Massinissa Charef (-80 kg) ont été éliminés en quarts de finale. Composée



de cinq athlètes, la sélection algérienne a pris part à cette 14e édition du Championnat d'Afrique de la discipline (5-6 novembre) à Abidjan, avec l'objectif de décro-

cher des médailles et glaner le maximum de points dans la course à la qualification aux Jeux olympiques Paris 2024.

APS

COUPE D'ALGÉRIE DE PÉTANQUE

La phase de wilaya vendredi prochain à Oued Tlalat (Oran)

La phase de wilaya de la Coupe d'Algérie de pétanque jeu court triplette seniors aura lieu, vendredi prochain au boudrome de la commune de Oued Tlalat, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Cette compétition d'une journée, organisée par le club amateur 'Jardin de pétanque de Oued Tlalat' en collaboration avec la Fédération algérienne des sports de boules et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, verra la participation de 288 boulistes représentant 22 clubs de la wilaya d'Oran.

Les concurrents seront répartis en poules de quatre, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les éliminatoires directs, sachant que les quarts de finales, puis les demi-finales et finale auront lieu en soirée.

À l'issue de cette phase de wilaya, la triplette vainqueur représentera la wilaya d'Oran à la phase finale du Coupe d'Algérie toutes catégories, prévue les 17 et 18 novembre dans la commune de Kais à Khenchela.

Avant le début des épreuves, les participants observeront une minute de silence à la mémoire des martyrs palestiniens victimes des agressions sionistes sauvages, commises dans le secteur de Ghaza en Palestine.

LIGUES

Le président de la FAF clôt ses rencontres avec les Ligues du sud et du centre du pays

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi a clôturé, lundi au Centre technique national de Sidi Moussa, ses rencontres avec les présidents des Ligues de wilayas, en réunissant cette fois-ci, ceux du sud et du centre du pays, a indiqué l'instance fédérale.



Comme lors des deux derniers tours de table avec leurs homologues de l'ouest, du sud-ouest et de l'est, le président de la FAF a convié les présidents de Ligues, à savoir ceux de Tamanrasset, Laghouat, Illizi, El-Oued, Ghardaïa, Bejaia, Blida, Tipasa, Tizi-Ouzou, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Alger, Bouira, Chlef et Boumerdès à présenter chacun la situation de l'activité footballistique de sa wilaya, précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

écouté les interventions des présidents et a pris acte des doléances émises par les différentes Ligues, tout en saluant le travail accompli, au quotidien, pour le bon fonctionnement de ses démembrements qui représentent les piliers de la pyramide du football national.

Profitant de cette rencontre, le premier responsable de la FAF a instruit les présidents des Ligues de rester à l'écoute des acteurs de la base, de poursuivre les efforts pour garantir une bonne gouver-

nance, mais aussi de prendre des initiatives et de répondre autant que possible aux préoccupations des clubs en prenant en considération les spécificités territoriales et structurantes de chaque ligue, conclut la FAF.

Pour rappel, ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement du dialogue et de la concertation avec la base et les acteurs du football amateur, inscrits au programme d'action du Président de la FAF et de son bureau fédéral.

LRF-ORAN

Les dates du coup d'envoi des championnats des divisions régionales arrêtées

La Ligue régionale de football-Oran (LRFO) a fixé les dates du coup d'envoi des championnats régionaux 1 et 2, a-t-on appris, mardi, de cette instance, gérée depuis quelques jours par un directoire.

La première journée du championnat de la division régionale 1, qui comprend 16 clubs, aura lieu les 17 et 18 novembre en cours, alors que celle du régional 2, scindé en deux groupes (A et B) et composée de 16 et 17 formations, respectivement, a été fixée pour les 24 et 25 courant, a précisé la même source.

En prévision du début de la compétition officielle que gère la LRFO, le président du directoire de cette dernière, Yacine Benhamza, a lancé un "appel pressant" aux clubs n'ayant pas encore régularisé leur situation administrative (engagement) de le faire "dans les plus brefs délais". Les clubs concernés sont également invités à enregistrer les licences de leurs joueurs seniors avant l'expiration des délais impartis par la Fédération algérienne de football (plateforme faconnect), à savoir "le

10 novembre 2023 à minuit", souligne-t-on.

A l'adresse des équipes participantes aux différents tours régionaux de la coupe d'Algérie des jeunes catégories, la LRFO a fait savoir aussi que le tirage au sort sera effectué "ultérieurement". Concernant les homologations des stades, la même instance a informé que l'opération "va reprendre incessamment".

Pour rappel, la FAF a procédé, dernièrement, à la mise en place d'un directoire présidé par le patron de la Ligue régionale de football de Saïda,

Yacine Benhamza, pour gérer les affaires de la LRFO.

Une décision prise suite à l'échec de l'assemblée générale de cette dernière à élire un nouveau président en remplacement de Mohamed Bensekane, qui a démissionné de son poste en juillet dernier après près de cinq mandats de règne.

TOURNOI DE L'UNAF (U20)

Trois arbitres algériens retenus pour le rendez-vous tunisien

L'Union nord-africaine de football (UNAF) a retenu 15 arbitres dont trois algériens, pour officier lors du tournoi des moins de 20 ans (U20/ joueurs nés en 2005-2006), prévu à Tunis du 11 au 22 novembre, rapportent les organisateurs lundi.

Il s'agit de l'arbitre central Youcef Derbal et les deux assistants, Abdelkader Siafa et Anouar Ghazli, précise la même source.

L'équipe nationale a clôturé samedi son premier stage sous la houlette du nouveau sélectionneur Yacine Manaâ, installé le 18 octobre dernier, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé.

Le prochain stage débutera le jeudi 9

novembre avec la participation de 14 joueurs issus du championnat local et 8 autres évoluant à l'étranger.

Ce regroupement aura lieu au CTN de Sidi Moussa avant le départ de l'équipe pour Tunis le 11 novembre, pour participer au Tournoi UNAF. Les joueurs algériens entameront le tournoi face à la Tunisie le lundi 13 novembre, avant de défier le Maroc le mercredi 15 novembre, l'Egypte le vendredi 17 novembre, et enfin la Libye le dimanche 19 novembre.

Cette compétition se déroulera sous forme d'un mini-championnat.

Le premier à l'issue de la cinquième et dernière journée sera déclaré vainqueur.

CHAMPIONNAT BELGE (UNION SAINT-GILLOISE) Amoura rassure sur sa blessure à l'épaule



L'attaquant international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise Mohamed Amoura, a rassuré sur sa blessure contractée à l'épaule dimanche lors de la victoire décrochée à domicile face au Club Bruges (2-1), pour le compte de la 13e journée du championnat belge de football.

"Après mon deuxième but, j'ai glissé et je suis tombé sur mon épaule, mais ça va, merci", a indiqué Amoura avec une écharpe soutenant son épaule, à l'issue de la partie, cité lundi par le journal la Dernière Heure.

Le joueur algérien s'est illustré au cours de cette rencontre en signant un doublé. L'enfant de Jijel a ouvert le score à la 22e minute d'un retourné acrobatique, avant d'offrir la victoire aux siens en seconde période (68e).

Grâce à ce doublé, Amoura, désigné homme du match, atteint la barre de 8 buts en championnat, et revient à deux unités de l'actuel meilleur artilleur le Togolais Ahoueke Steeve Kevin Denkey du Cercle Bruges (10 buts).

L'ancien joueur de l'ES Sétif compte également un but marqué face aux Français de Toulouse FC (1-1) en Ligue Europa et une passe décisive. "Je fais toujours des bicyclettes à l'entraînement, c'est facile pour moi (sourire). Ce but ne vient pas tout seul, je le dédie à toutes l'équipe.

C'est le travail qui paye. Un plan anti-Amoura ? je n'ai jamais peur, je ne crains personne", a-t-il ajouté. A la faveur de cette victoire, l'US Saint-Gilloise conforte sa position de leader avec 31 unités, à quatre longueurs de son poursuivant direct Anderlecht (27 pts).

Amoura (23 ans) s'est engagé pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse). Selon la presse belge, l'USG a engagé Amoura contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui fait de ce transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois.

Amoura a rejoint le contingent de joueurs algériens qui évoluent en "Pro League": Adam Zorgane et Nadir Benbouali (SC Charleroi), ainsi qu'Abdelkhar Kadri et Billel Messaoudi (KV Courtrai).

LIGUE1 MOBILIS - US BISKRA

Démission collective des membres du conseil d'administration (Benaïssa)

Les membres du conseil d'administration de l'US Biskra (ligue1 Mobilis de football) ont présenté, lundi soir, une démission collective dans une correspondance adressée au wali et à la direction de la jeunesse et des sports, selon le président démissionnaire, Fares Benaïssa.

La même source a déclaré que la décision de démissionner est "intervenue après une réunion des membres du conseil d'administration, au cours de laquelle toutes les difficultés rencontrées par le club ont été étudiées, notamment financières".

Toutes les membres

du CA ont constaté "le caractère vain de tous les efforts déployés pour obtenir un soutien, notamment après avoir contacté tous les responsables", a ajouté M. Benaïssa, soulignant qu'"après consultation, la décision de démissionner collectivement a été prise". Il a ajouté que l'US Biskra "n'a pas pu qualifier les joueurs de l'équipe et n'a pas été en mesure de réunir 30 millions de dinars pour couvrir ses dettes".

Il est à noter que le club biskri dont les dettes dépassaient les 168 millions de dinars, avait bénéficié depuis le début de la saison d'une aide de 30 millions de

dinars provenant de la wilaya, à laquelle s'ajoutent 20 millions de dinars octroyés par l'assemblée populaire communale (APC), en plus de 44 millions de dinars au titre des droits de télévision.

Trente (30) millions de dinars ont servi au renouvellement des contrats des joueurs et autres dépenses, tandis que le montant restant de 60 millions de dinars, représentent des dettes envers des joueurs, a fait l'objet d'un accord avec les joueurs concernés. Ne subsiste plus que la barre des 30 millions de dinars, est-il précisé sur la lettre de démission.

APS

MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS) BRÉSIL Première convocation pour Endrick à 17 ans

Le jeune attaquant de Palmeiras Endrick, a été convoqué lundi pour la première fois en sélection brésilienne de football à seulement 17 ans, en vue des deux matchs en déplacement face à la Colombie (16 novembre) et à domicile face à l'Argentine (21 novembre), pour le compte des qualifications de la Coupe du monde 2026.

La pépite de Palmeiras, qui rejoindra le Real Madrid à sa majorité, en juillet 2024, aura l'opportunité de faire ses grands débuts internationaux lors des matches de qualification pour le Mondial-2026.

"Il a le potentiel pour être un grand talent. Cette convocation n'est pas une pression supplémentaire, c'est une récompense, et aussi une façon de se tourner vers l'avenir", a déclaré en conférence de presse le sélectionneur Fernando Diniz.

Endrick, pour qui le Real a déboursé 72 millions d'euros selon la presse brésilienne, a marqué trois buts lors des deux derniers matches de championnat avec Palmeiras.

Il a notamment été le grand artisan de l'incroyable remontada face au leader Botafogo mercredi, inscrivant un doublé lors de la victoire 4-3 de son équipe, qui était menée 3-0 à la mi-temps.

Il est le plus jeune à être appelé en sélection brésilienne depuis Ronaldo, en 1994.

"Il vit actuellement le meilleur moment de sa carrière, sortant du lot contre de grandes équipes brésiennes", a résumé Diniz, vainqueur de la Copa Libertadores samedi avec Fluminense.

En l'absence de Neymar, blessé, l'attaque de la Selecao a été largement remaniée.

Diniz a également appelé pour la première fois Joao Pedro, 22 ans, auteur d'un bon début de saison avec Brighton, Paulinho, 23 ans, qui joue à l'Atlético Mineiro, Pepé, 26 ans, du FC Porto.

L'une des principales surprises est l'absence de Richarlison (Tottenham), l'avant-centre titulaire de la Selecao lors du Mondial-2022, au Qatar. La Selecao a souffert lors des deux dernières journées, le mois dernier, avec un match nul 1-1 face au Venezuela et une défaite 2-0 face à l'Uruguay.

Liste des joueurs brésiliens convoqués :

Gardiens: Alisson (Liverpool/ENG), Ederson (Manchester City/ENG), Lucas Perri (Botafogo)

Défenseurs: Emerson Royal (Tottenham/ING), Carlos Augusto (Inter Milan/ITA), Renan Lodi (Olympique de Marseille/FRA), Bremer (Juventus, ITA), Gabriel Magalhaes (Arsenal/ENG), Marquinhos (PSG/FRA), Nino (Fluminense)

Milieux: André (Fluminense), Bruno Guimarães (Newcastle/ENG), Douglas Luiz (Aston Villa/ING), Joelinton (Newcastle/ING), Raphael Veiga (Palmeiras), Rodrygo (Real Madrid/ESP)

Attaquants: Endrick (Palmeiras), Gabriel Jesus (Arsenal/ING), Gabriel Martinelli (Arsenal/ENG), João Pedro (Brighton/ING), Paulinho (Atlético Mineiro), Pepé (Porto/POR), Raphinha (FC Barcelone/ESP), Vinicius Jr (Real Madrid/ESP).

INTER MILAN Blessé au genou, Pavard "out" jusqu'à la fin de l'année

Le défenseur international français de l'Inter Milan Benjamin Pavard souffre d'une luxation du genou gauche et devra être immobilisé pendant trois à quatre semaines, a annoncé son club lundi.

"Il sera immobilisé pendant trois à quatre semaines, avant de pouvoir commencer sa rééducation", a expliqué l'Inter dans son communiqué.

Pavard s'est blessé samedi lors de la victoire de son équipe contre l'Atalanta (2-1), et ne pourra donc pas participer aux deux prochains matches de l'équipe de France, déjà qualifiée pour l'Euro-2024, contre Gibraltar et la Grèce, les 18 et 21 novembre.

APS

MATCH AMICAL Angleterre-Brésil le 23 mars à Wembley

Le Brésil disputera un match amical contre l'Angleterre le 23 mars à Wembley, a annoncé lundi la fédération du pays sud-américain dans un communiqué.

"L'objectif est que la Selecao affronte de grandes équipes, notamment de pays qui ont déjà remporté la Coupe du Monde, lors de matches de haut niveau qui permettent d'évaluer nos performances dans ce genre de test", a affirmé le président de la Confédération brésilienne de football (CBF), Edinaldo Rodrigues, cité dans un communiqué.

L'instance brésilienne avait déjà annoncé en juin que l'équipe nationale brésilienne jouerait un match amical contre l'Espagne en mars, à une date encore non fixée.

La dernière rencontre entre le Brésil et l'Angleterre, un autre amical disputé à Wembley, s'était



soldée par un match nul 0-0, en 2017. Les quintuples champions du monde, qui ont peu d'occasions d'affronter des équipes européennes en

amical en raison du calendrier international surchargé, vont reprendre à la mi-novembre les qualifications pour le Mondial-2026. Ils affron-

teront la Colombie le 16, à Barranquilla, avant le choc contre les champions du monde argentins, le 21, au stade Maracana de Rio de Janeiro.

SERIE A ITALIENNE

L'homme d'affaire finlandais Zilliacus intéressé par le rachat de l'Inter Milan

L'homme d'affaires finlandais Thomas Zilliacus, est intéressé par le rachat de l'Inter Milan, après avoir manifesté son intérêt pour l'acquisition de Manchester United, a-t-il assuré dans la presse italienne lundi.

"Je suis sérieux, cette semaine ou au plus tard la semaine prochaine, l'actuel propriétaire de l'Inter recevra une offre adéquate pour le rachat du club", a-t-il déclaré dans un entretien publié sur le site internet du quotidien La Repubblica.

Zilliacus assure avoir levé, grâce à "des investisseurs variés, petits et grands, des familles comme des investisseurs institutionnels" dont il n'a pas souhaité révéler les noms et

nationalités, 2,5 milliards d'euros pour racheter l'Inter Milan, leader du Championnat d'Italie et finaliste de la dernière Ligue des champions. L'offre, explique-t-il, sera formulée par "la société XXI Century Capital qui est basée à Singapour et qui s'intéresse au football et à la mode".

L'Inter Milan, sacré 19 fois champion d'Italie et triple vainqueur de la C1/Ligue des champions, est contrôlé depuis 2016 par le groupe chinois Suning et l'homme d'affaires Steven Zhang.

La magazine Forbes valorise le club italien à 1,03 milliard de dollars (960 millions d'euros).

Zilliacus est un ancien responsa-

ble de Nokia qui affirme avoir bâti sa fortune dans le secteur de la technologie en Asie. Il vit à Singapour où il a créé en 1998 le fonds d'investissement spécialisé dans les nouvelles technologies Mobile FutureWorks (MFW). Son offre pour le rachat de Manchester United n'avait pas abouti. Le fondateur du géant pétrochimique INEOS, le milliardaire britannique Jim Ratcliffe, est sur le point d'acquiescer contre le versement d'environ 1,5 milliard de livres (1,7 milliard d'euros) une participation de 25% dans le club anglais, longtemps convoité par le cheikh Jassim Ben Hamad Al Thani, président de la Qatar Islamic Bank.

LIGUE DES CHAMPIONS (4E J)

Manchester City et le Barça à un pas des 1/8^{es} de finale

Manchester City et le FC Barcelone, peuvent se qualifier pour les 8es de finale de la Ligue des champions d'Europe de football, en cas de victoire respectivement face aux Young Boys (Suisse) et Shakhtar Donetsk (Ukraine), à l'occasion de la première partie de la 4e journée de phase de groupe, prévue mardi. Auréolé de sa première Ligue des champions remportée la saison dernière, Manchester City survole la phase de groupe avec trois victoires en autant de matches, et pourrait valider son billet pour les 8es de finale en battant les Young boys de Berne mardi.

Une perspective plus que probable puisque les Citizens sont allés dominer le club suisse chez lui lors de la 3e journée.

Dans l'autre rencontre, le RB Leipzig, 2e avec six points, pourrait lui aussi se rapprocher de la qualification s'il gagne à Belgrade.

Le Barça a profité d'un groupe largement à sa portée pour remporter ses trois premiers matches.

Il a de bonnes chances de se qualifier contre le Shakhtar Donetsk mardi à Hambourg puisqu'un nul suffirait grâce à leur victoire à l'aller contre le club ukrainien, seul à même d'égaliser son nombre de points parmi les deux derniers ac-

tuels du groupe. Le FC Porto, qui a écrasé Anvers en Belgique (4-1), a les armes pour récidiver au Portugal et ainsi se rapprocher d'une qualification. Le groupe E se révèle passionnant puisque le Feyenoord Rotterdam du milieu international algérien Ramiz Zerrouki a pris la première place et bousculé la hiérarchie naturelle qui faisait de l'Atlético Madrid (2ème avec 5 points) et de la Lazio Rome (3e, 4 points) les prétendants à la qualification.

Les Néerlandais sont premiers avec six points, forts de leur succès probant contre les Romains (3-1), qui réclament une revanche mardi.

La formation madrilène a quant à elle, dans ce contexte, l'obligation de prendre les trois points à domicile contre le Celtic Glasgow, bon dernier (1 point), après avoir déjà laissé filer deux points lors de leur première confrontation (2-2).

Dans le groupe F, l'AC Milan, demi-finaliste la saison passée, traverse une zone de turbulences, en prenant un seul point en trois matches de Serie A et se retrouve dernier du difficile groupe F de C1, après avoir fait deux nuls 0-0 face à Newcastle et Dortmund et reçu une giflle à Paris (3-0).

Il ne sera donc pas seulement question d'honneur mardi à San

Siro pour la revanche contre le Paris SG: les Rossoneri ont besoin d'une victoire pour recoller au train des autres équipes (Paris a six points, Dortmund et Newcastle 4). Le Borussia Dortmund, où évolue le défenseur international algérien Ramy Bensebaini, qui s'est relancé lors de la 3e journée en allant, à la surprise générale, battre Newcastle à Saint James Park (1-0), voudra confirmer devant le "mur jaune" du Signal Iduna Park.

Le programme de la 4ème journée mardi (heures algériennes):

Groupe E: (21h00)

Atlético de Madrid - Celtic Glasgow (21h00)
Lazio Rome - Feyenoord Rotterdam

Groupe F:

(18h45) Borussia Dortmund - Newcastle AC (21h00) Milan AC - Paris-SG

Groupe G:

(21h00) Manchester City - Young Boys Berne (21h00) Etoile Rouge Belgrade - RB Leipzig

Groupe H:

(18h45) Shakhtar Donetsk - FC Barcelone (21h00) FC Porto - Royal Antwerp.

MAN UTD : RASHFORD DÉMENT UNE RUMEUR

En difficulté avec Manchester United, Marcus Rashford (26 ans, 10 matchs et 1 but en Premier League cette saison) n'a vraiment pas besoin de fausses informations à son sujet sur le réseau social X. L'attaquant anglais a donc bondi en lisant une rumeur selon laquelle son avenir serait incertain. "S'il vous plaît, arrêtez de répandre des rumeurs malveillantes", a répondu le Red Devil sous contrat jusqu'en 2028, et déjà critiqué pour sa sortie en boîte après la défaite dans le derby mancunien (0-3) le 29 octobre dernier.

CHELSEA VAR, POCHETTINO REPREND LES MÉCONTENTIS

Tottenham a été balayé par Chelsea (1-4) ce lundi en Premier League, mais la rencontre aurait pu prendre une autre tournure... sans la VAR. Après l'ouverture du score de Dejan Kulusevski, les Spurs ont cru doubler la mise au quart d'heure de jeu via Heung-min Son, mais l'arbitre vidéo a finalement signalé un hors-jeu. Un autre but leur a été refusé par la suite, pour la même raison, à 1-2. Sans oublier le carton rouge reçu par Cristian Romero. En conférence de presse, l'entraîneur Ange Postecoglou a fait part de sa colère, et son homologue Mauricio Pochettino lui a répondu.

"Je suis d'accord avec lui, a démarré le technicien argentin. Mais c'est le football que nous voulons ou que nous voulions et nous avons permis à la technologie d'arriver et maintenant nous ne pouvons pas nous plaindre. Si je me souviens bien, lorsque j'étais ici (à Tottenham, 2014-2019, ndlr), la VAR a commencé à se mettre en place et j'ai dit que je n'étais pas d'accord avec ça, mais après j'ai soutenu la VAR, et maintenant nous devons la soutenir, mais nous devons essayer de trouver la meilleure façon de l'utiliser. (...) Beaucoup d'entraîneurs voulaient la VAR... et maintenant, quand c'est contre eux : 'Ah, non ! C'est une honte, c'est difficile'. Je ne parle pas de Mikel Arteta, hein..." Pour rappel, la VAR a également refusé deux buts aux Blues avant l'égalisation de Cole Palmer penalty. Pour un total de 21 minutes d'interruption du jeu, en comptant les actions déférées.

TOTTENHAM RICHARLISON VA ÊTRE OPÉRÉ

Resté sur le banc lors de la défaite contre Chelsea (1-4) lundi soir, Richarlison (26 ans, 10 matchs et 1 but en Premier League cette saison) va manquer plusieurs autres matchs avec Tottenham. L'attaquant brésilien a confié à ESPN qu'il subirait bientôt une intervention chirurgicale au pubis.

"Les derniers mois n'ont pas été faciles pour moi, a confié l'Auriverde. J'ai eu des problèmes de santé. J'ai déjà parlé aux médecins et je vais bientôt subir une opération au pubis. Cela fait huit mois que je souffre, que je me bats pour mon équipe nationale et mon club et que je ne prends pas soin de moi. Je pense qu'il est temps de se reposer, de s'arrêter une seconde. J'y réfléchirai dans les prochains jours et bientôt je ferai ce qui est le mieux pour moi."



REAL MADRID CAMAVINGA A PROLONGÉ

Le Real Madrid continue de blinder ses talents. Après Vinicius Junior (2027) et Rodrygo (2028), le milieu de terrain Eduardo Camavinga (20 ans, 15 matchs toutes compétitions cette saison) a aussi prolongé son contrat avec la Casa Blanca. L'international français est désormais lié au club espagnol jusqu'en juin 2029. Arrivé en provenance de Rennes en 2021, le Tricolore a disputé 114 matchs sous le maillot merengue.

ARSENAL ARTETA ASSUME SES PROPOS

"Une honte absolue" : Mikel Arteta s'est montré très critique envers l'arbitrage suite au but (très) litigieux accordé par la VAR à Newcastle face à son Arsenal (1-0) samedi. L'entraîneur des Gunners pourrait être sanctionné par la FA pour ses propos, qu'il a toutefois tenu à assumer.

"Vous pouvez voir l'unité de notre club. Mon devoir est aussi de défendre mes joueurs et mon club de la meilleure façon possible. Je le fais toujours, je prendrai toujours mes responsabilités. C'est comme ça que je suis, je ne vais pas changer ça. Je dois défendre mon club, Arsenal", a déclaré le technicien espagnol en conférence de presse avant la réception de Séville, mercredi (21h), en Ligue des Champions.

BARCELONE LA MISE AU POINT DE KOUNDÉ

Critiqué pour ses performances au poste de latéral droit la saison dernière, le défenseur central du FC Barcelone Jules Koundé (24 ans, 10 matchs et 1 but en Liga cette saison) s'est bien entretenu avec l'entraîneur Xavi cet été. En revanche, contrairement à ce qu'indiquaient certaines rumeurs, le Français n'a imposé aucune exigence.

"Je suis content parce que je joue finalement à mon poste, a confié l'ancien Bordelais. La saison dernière, j'ai joué pas mal de matchs en tant que latéral droit. Je suis toujours à la disposition du coach. C'est vrai qu'on a eu une discussion à la fin de la saison dernière parce que je voulais jouer au poste où je me sens le mieux, et où je peux le plus apporter à l'équipe. Le coach sait très bien que je serai toujours à sa disposition. Je ne refuserai jamais de jouer latéral droit."



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

Tebboune appelle à tenter une action judiciaire devant la CPI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, lundi à Alger, tous les hommes libres du monde et les juristes arabes à tenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste qui commet des massacres contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Dans une allocution lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, le président de la République a appelé "tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales à tenter une action judiciaire devant la CPI et les organisations internationales de défense des droits de l'homme", contre les violations de l'entité sioniste, soulignant que cette démarche "est l'unique moyen de mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens". "Une poursuite internationale efficace demeure le seul refuge pour les frères palestiniens en vue de réaliser la justice internationale et recouvrer leurs droits légitimes à l'établissement de leur Etat indépendant, avec Al-Qods comme capitale", a estimé le Président Tebboune. Le Président de la République a, dans le même cadre, fustigé "le silence de la communauté internationale face aux massacres quotidiens perpétrés contre le peuple palestinien assiégé, en flagrante violation des règles du droit international humanitaire", soulignant que ces massacres constituent "un

génocide contre un peuple occupé". "Où est la Justice dans le monde. Où est le droit des peuples opprimés et à leur tête le droit du peuple palestinien ?", s'est-il interrogé. Il a affirmé, dans ce contexte, que "toutes les valeurs humaines, morales, religieuses et juridiques se sont effondrées en Palestine occupée devant les massacres barbares auxquels assiste le monde aujourd'hui", des massacres perpétrés par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien frère "face à un silence mondial assourdissant". L'Afrique du Sud retire tous ses diplomates accrédités auprès de l'entité sioniste. Le gouvernement sud-africain a décidé de rappeler tous ses diplomates

accrédités auprès de l'entité sioniste "pour des consultations", en raison de la poursuite des bombardements meurtriers de l'armée de l'occupation sioniste dans la bande de Gaza, a rapporté lundi l'agence de presse palestinienne Wafa, citant la ministre sud-africaine auprès de la présidence, Khumbudzo Ntshaveni. "Le gouvernement sud-africain a décidé de retirer tous ses diplomates pour des consultations", a-t-elle annoncé lors d'un point-press, soulignant la "déception" de Pretoria "face notamment à la poursuite des bombardements sur des écoles et cliniques" dans la bande de Gaza. "La situation est très préjudicia-

ble et préoccupante", a déclaré pour sa part, la ministre des Affaires étrangères Naledi Pandor lors d'un point-press distinct. "Nous sommes, comme vous le savez, extrêmement préoccupés par la poursuite des meurtres d'enfants et de civils innocents dans les territoires palestiniens", a déclaré Mme Pandor, estimant que l'entité sioniste commet "une punition collective". Plusieurs pays ont déjà rappelé leur ambassadeur ou chargé d'affaires auprès de l'entité sioniste à savoir le Tchad, la Turquie, le Honduras, la Jordanie, le Bahreïn, la Colombie et le Chili. Quant à la Bolivie, elle a rompu ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste.

"La situation est très préjudicia-

71^e SESSION ORDINAIRE DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES Benabderrahmane préside la cérémonie d'ouverture

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a procédé mardi au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, à l'ouverture des travaux de la 71^e session ordinaire de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples (CAFDHP). L'Algérie, qui fait partie des 34 pays ayant ratifié le protocole relatif à la création de la Cour africaine, abritera les travaux de la 71^e session de la CAFDHP du 7 novembre au 4 décembre.

EDITORIAL DE LA REVUE EL-DJEÏCH La Révolution du 1^{er} Novembre a détruit le mythe de l'armée invincible de la puissance coloniale

La glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954 "a changé le cours de l'Histoire" et "détruit le mythe de l'armée invincible de la puissance coloniale", a affirmé la revue El-Djeïch dans son dernier numéro. La grandeur de la Révolution du 1^{er} Novembre "ne réside pas seulement dans le ralliement du peuple algérien autour d'elle et dans la réalisation, par l'Armée de libération nationale, de hauts faits d'armes qui ont ébloui le monde, mais s'explique aussi par le fait qu'elle a changé, de l'avis unanime de tous, le cours de l'Histoire", mentionne l'Édito intitulé "Épopée de Novembre, Épopée des peuples". "Comment nier les faits, lorsque l'on sait qu'elle (la Révolution) a détruit le mythe de l'armée invincible de la puissance coloniale, grâce à la foi du peuple algérien, à sa volonté et à sa détermination à vaincre l'occupant et à se défaire des chaînes de l'esclavage", ajoute la même source. El-Djeïch observe, à ce propos, que "les positions de soutien et d'appui de notre pays aux peuples sous occupation qui luttent pour l'exercice de leur droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance sur leur territoire, comme c'est le cas des peuples frères sahraoui et palestinien, s'inspirent des nobles valeurs sur lesquelles s'est fondée notre glorieuse Révolution". S'agissant de la question palestinienne, "l'une des principales pour les dirigeants et le peuple algériens", l'Édito relève que "tous les indicateurs et les faits montrent que l'occupation sioniste a planifié sa liquidation, comme le traduit le génocide perpétré contre les civils palestiniens, en particulier les enfants et les femmes, en violation flagrante de toutes les normes et conventions internationales". "A cela s'ajoute l'alignement total des médias occidentaux aux côtés de l'entité sioniste et qui ont eu recours au double langage et au deux poids, deux mesures dans le traitement de la juste cause d'un peuple qui lutte, depuis plus de 75 ans, pour re-

couvrer son droit légitime à établir son Etat indépendant", ajoute la revue. El-Djeïch rappelle que "notre pays, le premier au monde à reconnaître l'Etat palestinien lorsque le défunt président palestinien, Yasser Arafat, a proclamé sa création en Algérie, le 15 novembre 1988, reste ferme dans sa position, issue des principes de sa Révolution, qui est le recouvrement par le peuple palestinien de ses pleins droits". "La position de notre pays aux côtés de la Palestine est l'expression de l'affirmation du droit face à la coercition, l'oppression et la spoliation des droits nationaux d'un peuple qui ne demande rien d'autre que de vivre en paix sur sa terre", note la publication, qui estime que "ce fut exactement la même requête du peuple algérien hier, avant de décider de rejeter le fait accompli et de mettre un terme à l'occupation, en optant pour la lutte armée comme ultime et unique moyen de libérer le pays". "Un combat qui a mené héroïquement, au prix de lourds sacrifices. Ce sont des valeurs qui est de notre devoir à tous de préserver et de consolider", conclut l'Édito d'El-Djeïch.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a tenu lundi à Ljubljana, de nombreuses réunions avec les hautes autorités slovènes, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans ce pays ami, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. M. Attaf a été reçu par la présidente de la République de Slovaquie, Nataša Pirc Musar, à qui "il a transmis les salutations du Président Tebboune et un message verbal dans lequel il a mis en avant sa volonté d'œuvrer de concert avec elle pour exploiter toutes les opportunités offertes afin de hisser les relations algéro-slovaques au plus haut niveau possible". Selon la même source, cette réunion a permis de passer en revue les différents aspects de la coopération bilatérale et d'échanger les vues concernant le développement de la situation dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Gaza assiégée. Le ministre a, en outre, rencontré son homologue slovaque, Tanja Fajon, avec laquelle il a eu des

ALGÉRIE-SLOVÉNIE M. Attaf tient de nombreuses rencontres avec les hautes autorités en Slovaquie

concertations bilatérales en tête-à-tête, élargies par la suite aux délégations des deux pays. Les discussions ont principalement porté sur deux principaux axes : les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement, ainsi que la coopération et la coordination entre les deux pays lors de leur prochaine adhésion au Conseil de sécurité, précise le communiqué.

Les deux ministres sont convenus "de valoriser le développement qualitatif que connaissent les relations diplomatiques et économiques algéro-slovaques, de mettre en place un plan d'action définissant les priorités de la coopération bilatérale pour les prochaines échéances et de se coordonner pour ajouter un plus qualitatif à l'action du Conseil de sécurité appelé à s'acquitter de ses responsabilités dans le contexte des développements dangereux au niveau des territoires palestiniens occupés et à la lumière de l'aggravation des crises et des conflits en Afrique notamment dans la région sahélo-saharienne". Sur le dossier de l'énergie, M. Attaf a eu des entretiens avec le ministre slovaque

de l'Environnement, de l'Energie et du Climat, Bojan Kumer, d'autant plus que l'Algérie est parmi les principaux fournisseurs de la Slovaquie en gaz naturel. Les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale dans ce domaine et les perspectives d'établir un partenariat bilatéral dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'hydrogène vert". Par ailleurs, M. Attaf a été reçu par la présidente du Conseil national de Slovaquie, Urska Klakocar Zupancic. Les deux parties ont salué "la contribution de la diplomatie parlementaire pour renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, notamment à la faveur de la constitution et de l'activation des groupes parlementaires d'amitié des deux côtés".

La prochaine visite que devra effectuer Mme Zupancic l'année prochaine en Algérie était sur la table des discussions entre les deux parties suite à la visite effectuée en Slovaquie en octobre dernier par le président de l'APN, M. Brahim Bougali, selon la même source.

ENERGIE

Le 11^e NAPEC du 13 au 15 novembre au Centre des conventions d'Oran

La 11^e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023" se tiendra du 13 au 15 novembre en cours au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cette édition, qui se tiendra sous le slogan "Promouvoir une transition énergétique progressive grâce à l'innovation technologique", promet d'être un rendez-vous majeur pour discuter de la transition énergétique progressive et de l'avenir des énergies fossiles dans le contexte énergétique

mondial, a-t-on souligné dans un communiqué annonçant l'événement. Tout comme les précédentes, cette édition réunira les opérateurs du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie. Le communiqué a mis en exergue la participation du ministère de l'Energie et des Mines, de Sonatrach et de ses filiales telle qu'Alnaft, ARH et Sonelgaz, ainsi que la présence active de grandes entreprises énergétiques mondiales telles que ENI, Total Energies, Exxonmobil, Chevron et d'au-

tres "venus des quatre coins de la planète, créant un environnement propice au développement de projets d'envergure sur le marché énergétique en Algérie".

La 11^e édition du NAPEC couvrira, grâce à son programme de conférences, un large éventail de thèmes clés autour de la transformation liée à la transition énergétique future, a-t-on souligné, ajoutant qu'il sera question de débattre du rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique, prenant en compte les solutions technologiques envisageables pour une utilisation plus respec-

teuse de l'environnement, ainsi que de la contribution des entreprises à faible émission de carbone (CCUS, CCS). D'autres thèmes seront, par ailleurs, abordés, notamment "l'exploration et la production: défis et opportunités", "les stratégies et solutions de décarbonation pour l'industrie énergétique", "l'hydrogène en tant que vecteur clé dans le processus de la transition énergétique", et "l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie en vue de réduire la consommation d'énergie, une priorité pour un avenir durable".